

La gazette de Gambais

1910-1919

Cette décennie, largement couverte par le reporter local du *Journal de Mantes*, non-identifié à ce jour, voit fleurir des articles variés. Les activités culturelles à la Salle Tabarin et au Casino de Robinson font l'objet de compte-rendu détaillés. Les activités de l'Avenir Sportif, le tir de Neuville, la revue des Sapeurs-pompiers marquent la vie locale. L'organisation du Comice agricole en juin 1914 sera le point d'orgue d'une époque dite belle, qui disparaîtra dans le conflit à venir.

Lire aujourd'hui les noms de ceux qui ont disparu ou ont survécu à la guerre est touchant. Ils étaient acteurs amateurs au Tabarin, membres de la société sportive, bons élèves ou tireurs émérites. Ces petits articles restituent un peu de leur souvenir.

Les nouvelles locales ne sont pas ou peu affectées par le conflit, d'autres rubriques comme *L'ordre du jour* s'en font l'écho. Et parfois, les noms de ces jeunes gens réapparaissent, quand des hommages leurs sont rendus.

Cette période verra aussi naître un des plus grands faits divers du siècle, l'affaire Landru. Les articles très nombreux et très longs qui lui sont consacrés n'ont pas été retranscrits ici. Leur lecture est parfois fastidieuse, souvent répétitive et n'apportent rien à l'histoire de notre village. Ils sont à retrouver sur le site des archives départementales.

Bonne lecture et ... à suivre...

1910

2 février-Mérite agricole

M. Robert, Armand, cultivateur aviculteur à Gambais, a été nommé Chevalier du mérite Agricole. Toutes nos félicitations.

23 février-Nécrologie

La semaine dernière, au moment où nous mettions sous presse, décédait à Gambais un homme de bien, un agriculteur émérite, un travailleur dans toute l'acception du mot. M. Constant Lavenant est mort à l'âge de 43 ans. Ses obsèques ont eu lieu jeudi dernier au milieu d'un grand concours de la population et de nombreuses personnes venues de toute part. La section des sapeurs-pompiers dont le défunt était membre honoraire, sous le commandement de M. le lieutenant Fleury, rendait les honneurs. De magnifiques gerbes de fleurs ainsi que de belles couronnes ornaient le char funèbre dont les cordons étaient tenus par MM. Quignon, Rague, Paquet et Andrieux, ses amis personnels. Par son affabilité, sa droiture d'esprit, jointes à d'autres qualités, le grand agriculteur, si prématurément enlevé à l'affection des siens, avait su s'acquérir l'estime générale. En cette pénible circonstance, nous adressons à Mme Lavenant, à ses enfants, ainsi qu'à cette famille si cruellement éprouvée, nos meilleures et sincères condoléances.

9 mars – Conférence à Gambais

La section de Gambais de la Société Républicaine des Conférences populaires nous annonce pour dimanche prochain 13 mars, une conférence des plus intéressantes, due à l'initiative de notre excellent confrère M. Léon Petit, délégué de la société. M. Alfred Brissaud, publiciste, qui à plusieurs reprises s'est fait applaudir dans différentes communes du canton, traitera *Camille Desmoulins*. La conférence aura lieu à 2h. du soir dans la salle des fêtes de la maison Quignon.

Les dames sont instamment priées d'y assister.

23 mars – Nécrologie

Jeudi dernier, ont eu lieu à Gambais, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Veuve Reheiser, mère du grand aviculteur de la Ferme des Bois. Mme Reheiser, d'origine alsacienne était toujours restée française. Pourvue d'une instruction supérieure, elle joignait à cette qualité celle d'une personne douée d'une haute éducation. Mère de famille accomplie, elle avait de ses fils fait d'excellents français et d'ardents patriotes. L'un est notre concitoyen qui, par son savoir, ses études toujours croissantes, son ardeur au travail, comme sa belle culture intellectuelle, s'est créé un nom dans le monde avicole ; l'autre appartient à une société d'études scientifiques et quoique jeune, en Europe, comme plusieurs fois au-delà des océans, a su faire valoir et apprécier les produits et les merveilles de notre industrie nationale. Il est aussi un artiste de valeur et un linguiste distingué. Nous nous associons au deuil de cette famille si cruellement éprouvée et adressons à MM. Reheiser nos meilleurs et sincères condoléances.

27 avril – Un concert à Gambais

L'*Harmonie de Garancières* organise pour le dimanche 8 mai à Gambais à 8h. et demi, une grande soirée suivie de bal qui aura lieu dans la salle de M. Quignon. L'excellente *Harmonie de Garancières* conduite par son distingué directeur M. G. Connétable se fera entendre plusieurs fois au cours de cette agréable soirée.

6 juillet – Société Républicaines des Conférences Populaires – Section de Gambais

Nous apprenons avec satisfaction que dans sa séance solennelle du 12 juin, la Société a décerné à notre concitoyenne et nos concitoyens les récompenses suivantes :

Croix du mérite civil décernée par la Ligue Nationale d'Education Civique pour service rendu à l'enseignement populaire : M. Eugène Vasseur, conseiller municipal.

Récompenses pour services rendus à la Société :

Médaille d'argent : Mme Quignon

Médaille de bronze : M. Gaston Champagne, agriculteur

Diplôme d'honneur : M. Gaston Beaugiron, homme de lettres, commissaire des fêtes de la Société.

La rédaction entière félicite bien sincèrement les lauréats de l'exercice 1909-1910 et les remercie vivement de leur dévouement à l'œuvre de l'enseignement populaire si utile et surtout si efficace dans nos populations agricoles.

6 juillet – Nos pompiers

Au concours de pompes qui a eu lieu à Dinan, le 12 juin, la subdivision de Gambais, sous le commandement de M. le lieutenant Fleury a encore su se faire apprécier par un jury sévère composé d'officiers expérimentés. Elle a obtenu :

Stratégie (officiers) : 5^e prix

Théorie appliquée (officiers) : 1^{er} prix

Manœuvre : Prix d'honneur

Tenue : 4^e prix

Matériel : 3^e prix

Nous ne saurions trop féliciter M. Fleury et ses collaborateurs des succès obtenus. Les soldats du devoir de Gambais ont prouvé ce que valent les pompiers du département de Seine & Oise. Merci à tous.

6 juillet -Nécrologie

Le mercredi 12 juin ont eu lieu à Gambais au milieu d'une assistance considérable, les obsèques de Mme Alfred Rabourdin, l'épouse de l'honorable négociant parisien habitant Gambais, victime de la catastrophe de Villepreux-les-Clayes. De toutes parts de magnifiques couronnes, de splendides gerbes de fleurs avaient été envoyées et ornaient le char funèbre. Le deuil comme le chagrin était dans tous les cœurs lorsqu'on pensait que cette jeune femme, qui s'était déjà fait connaître chez nous par ses grandes qualités et son dévouement à chacun, avait été si vivement enlevée à l'affection des siens et à l'estime de tous. Aux funérailles auxquelles M. Roullier, maire, ainsi qu'un grand nombre de conseillers municipaux assistaient, on s'attendait à la nécropole à entendre quelques paroles émues du chef de la municipalité. Il n'en a rien été. Nous adressons à M. Rabourdin ainsi qu'à sa famille si cruellement éprouvée, nos sincères condoléances.

[Un grave accident de train s'était produit en gare de Villepreux, faisant plusieurs victimes].

10 août – Voleurs de chiens

Dans la nuit du 4 au 5 août des malfaiteurs inconnus ont pénétré dans la ferme de M. Guillaume Morvan, cultivateur à Gambais, et ont volé deux chiots d'une valeur de 50 francs. Voici le signalement de ces animaux : *Mominette*, 3 ans, blanche avec des taches jaunes ; *Barbinot*, 6 mois, noir. Les deux chiots portaient des colliers au nom de M. Morvan.

17 août – Audacieux cambriolage à Gambais

Le mardi 9 août, M. Louis Ravenet, le cultivateur bien connu et estimé de tous, a été, à son domicile situé aux Bruyères, victime d'un vol commis à l'aide d'effraction et d'escalade. Parti de grand matin pour se rendre à Bazainville prêter la main à un de ses amis s'occupant de travaux agricoles, il ne rentra chez lui que vers 2h. A son retour, quelle ne fut pas sa stupéfaction en constatant qu'une vitre de ses fenêtres avait été brisée et qu'un ou plusieurs malfaiteurs s'étaient introduits dans sa maison et avaient mis l'appartement à sac. Le parquet était jonché de linge ; les armoires fouillées, les tiroirs fracturés et vidés de leur contenu. Au premier inventaire, notre concitoyen constata qu'il lui avait été dérobé : un revolver de prix, une montre et une chaîne en argent, un couteau de charretier, une bicyclette et un billet de 100 francs trouvé dans un livre. M. Ravenet offre une récompense honorable à la personne qui lui fera trouver les voleurs.

Ce genre de monde comme de vol était jusqu'à présent à peu près inconnu chez nous. Espérons que les malandrins en question ne tarderont pas à tomber entre les mains de la justice et que pareils faits ne se représenteront plus à Gambais.

26 octobre – La lessive disparaît

Après avoir lavé 11 draps, Mme Cernois, marchande de vins à Gambais, les étendit sur des fils de son jardin. Le lendemain, la ménagère voulut renager ses draps ; 6, et les meilleurs, avaient été dérobés dans la nuit. La gendarmerie a pu relever des empreintes des pas du voleur qui est activement recherché. Le préjudice causé à Mme Cernois est de 50 francs.

2 novembre – Vol

En l'absence de M. Léon Delaisse, propriétaire à Gambais, un charretier de Maulette, escalada le mur, pénétra dans la maison par une fenêtre dont il brisa un carreau et prit un pantalon, des gilets et des chemises. On le recherche.

1911

4 janvier – Une revue à Gambais

Il est question chez nous d'une nouveauté qui certes fera sensation. Quoi donc ? Une revue ! Et oui, une revue !! Voilà ce qui ne s'était jamais produit à Gambais.

L'an de grâce 1911, cent ans après que l'impératrice Marie-Louise ressentait déjà les symptômes d'un mal qui devait rendre père l'homme invincible, deux auteurs, dont l'un, un de nos jeunes confrères fort en vue dans la presse parisienne, l'autre, lettré et amateur de goût, se sont ingéniés à recréer notre population par une pièce en 2 actes où les types comme les choses de notre localité ont été aussi finement que scrupuleusement étudiés sur le vif. Nous en reparlerons.

11 janvier – La revue de Gambais

Elle se jouera. Quand ? Bientôt. Où ? *That is the question*; mais elle se jouera. Le titre, jusqu'à présent, nous est inconnu. Les auteurs se réservent de le modifier jusqu'à la dernière heure. Quelques bonnes volontés se sont déjà mises en évidence et le compère désigné a tout l'aplomb et la verve désirables pour affronter la rampe. Puisse-t-il être à Gambais aussi sympathique que l'infortuné Regnard l'était sur nos grandes scènes ! Attendons.

7 juin – Piliers renversés

M. Léon Brochard, entrepreneur de maçonnerie à Gambais, construit en ce moment une maison à Perdreauxville. Mercredi dernier, en se rendant à son chantier, il constata non sans une amère stupéfaction que pendant la nuit, des malfaiteurs avaient renversé les deux piliers de maçonnerie destinés à supporter la grille de clôture. En dépit des actives recherches effectuées par les gendarmes, il fut impossible de découvrir les auteurs de cette stupide plaisanterie.

14 juin – Deux vols

Sa journée terminée, M. Charles Joly, journalier à Gambais, regagnait la ferme de son patron ; fatigué, il s'assit sur le bord de la route et s'endormit. Il fut bientôt tiré du sommeil par deux ouvriers agricoles qui, après lui avoir cherché querelle, lui enlevèrent son paletot de velours et prirent la fuite. Les deux malfaiteurs, dont l'un est charretier et l'autre bineur de betteraves, seront bientôt arrêtés car ils sont connus de la justice.

20 septembre – Les pompiers de Gambais à Charpont

Au concours de Charpont (Eure et Loir) qui a eu lieu le 10 septembre dernier la subdivision de Gambais sous le commandement de M. le lieutenant Fleury a obtenu les récompenses suivantes :

Manœuvre : prix d'excellence ascendant.

Tenue : 1^{er} prix, médaille d'argent.

Stratégie, officiers : 1^{er} prix, objet d'art.

Théorie appliquée : 2^e prix, objet d'art.

C'est de bon augure. En félicitant ces soldats du devoir des succès justifiés qu'ils ont obtenu à ce concours, nous sommes heureux d'annoncer que la section de Gambais classée en 2^e division 1^{ère} section, entrera en lutte pour l'avenir en 1^{ère} division 2^e section, où sous le commandement de M. Fleury, nos pompiers sauront acquérir de bien plus hautes récompenses.

20 septembre - Les amis de l'Yveline

C'est dimanche prochain qu'aura lieu la clôture du Salon au village qui obtient tant de succès à Gambais. A 2h. et demi une audition sera donnée dans les locaux scolaires ; les assistants auront la bonne fortune d'entendre M. Dubulle, de l'Opéra, qui habite Montfort l'Amaury et nos aimables concitoyens M et Mme Sadi Pety, de l'Odéon. C'est une bonne fortune pour tous de pouvoir applaudir au talent de ces artistes.

27 septembre – Les amis de l'Yveline

L'Yveline a, dimanche dernier, fermé ses portes chez nous. Elle a clôturé par un magnifique concert qui réunissait sous le préau de l'école un grand nombre de spectateurs. L'orchestre symphonique de Montfort l'Amaury sous l'habile direction de Ferdinand Delville a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire, parmi lesquels nous retiendrons *Poète et paysan* de Suppé et *Espérance* de J. Rico, exécutés avec une véritable maestria. Melles Berbigier, Chrétien et M. Etiembled nous ont charmé par leur voix et leur belle diction. Le chœur exécuté par les jeunes filles du Tremblay-sur-Mauldre, avec le concours de la symphonie a prouvé la valeur artistique des instrumentistes et chanteurs et aussi celle de M. Delville. Mais que d'éloges nous devons à Mme Sadi Pety de l'Odéon qui a avec un sentiment hors de pair, comme sur la scène de notre second théâtre français, dit *Pauline Roland* de Victor Hugo. La grande tragédienne s'est révélée à Gambais où elle était tant attendue et dans son récit, a non seulement soulevé l'enthousiasme, mais fait verser aussi bien des larmes en rappelant le cœur de la mère séparée de ses enfants, véritable héroïne créée par l'homme du 2 décembre et le clergé. Désopilant était M. Sadi Pety de l'Odéon dans le *Beau sexe* de Dunord, quel fou rire a saisi l'assistance écoutant ce sincère comédien. Une scène fort hilarante de *Démocrite* de Regnard a été interprétée par les deux artistes en renom. Fort gracieuse était Mme Sadi Pety; son mari, plein de naturel, et de verve, donnait la réplique. Les bravos n'ont pas manqué. Pour la circonstance et pour les adieux de l'Yveline, M. Pierre Lelong, le président, auquel on ne saurait trop adresser de félicitations, a lu une belle poésie de Mme Abel Rubi sur l'historique château de Neuville. Nos adieux à la société l'Yveline, à ses artistes, à ses administrateurs. Nous sommes heureux de faire connaître qu'une grande partie des œuvres exposées ont été vendues. Le Conseil municipal de Gambais ne laissera pas s'éloigner les peintres et aquarellistes sans les encourager par l'achat d'une ou deux toiles, qui trouveront leur place à la Mairie.

18 octobre – Lapins et poules disparaissent

Des malfaiteurs inconnus se sont introduits par escalade le 13 octobre dans la propriété de M. Léon Delattre à Gambais. Ils ont visité le clapier et le poulailler et emporté 20 poules Faverolles et 25 lapins argentés de Champagne, d'une valeur de 220 francs. Des empreintes de pas relevées sur le sol du jardin permettront de découvrir les voleurs qui opèrent depuis quelques jours dans la région.

11 novembre – Une nouvelle Société sportive

Un groupe de jeunes gens de Gambais, désireux de fonder une Société sportive, avait provoqué une réunion qui a eu lieu jeudi dernier, au Casino de Robinson. Au cours de cette assemblée, les bases du nouveau groupement, qui prend le nom d'*Avenir Sportif de Gambais*, ont été arrêtées puis la Société a été définitivement constituée. M. Antoine, le sculpteur bien connu, a bien voulu en accepter la présidence. Le Bureau a été ainsi formé pour l'année 1911-1912 :

MM.

Président : Ch. Antoine

Vice-président : Léon Brochard

Secrétaire : A. Tallone

Trésorier-adjoint : Octave Duhet

Trésorier : Pierre Lesprillier

Porte-drapeau : Armand Gérout

Sous la direction de M. Peyrondet, moniteur-chef, l'*Avenir Sportif de Gambais* entraînera ses adhérents à tous les sports : gymnastique, football, course à pied, tir, etc...elle préparera en outre au Brevet militaire dont l'obtention permet aux jeunes gens, non seulement de choisir leur régiment et leur garnison, mais aussi de devenir caporaux au bout de 4 mois de service.

L'*Avenir Sportif de Gambais* fait appel à tous les jeunes gens de la région et les engage vivement à suivre les réunions et les cours de la Société, qui se tiendront les mercredi et samedi de chaque semaine, de 8h. à 11h. au casino de Robinson.

Pour célébrer l'heureux événement qu'est la fondation de leur Société, les jeunes gymnastes ont décidé d'organiser un bal dimanche prochain 19 novembre à 9h. du soir. Le prix d'entrée est fixé à 2 francs par cavalier, 0 francs 50 par dame seule ; les dames accompagnées de jeunes filles entreront gratuitement.

MM. Noël Julien, Galopin, Clovis Gérout, Léon Beurel et Charles Plisson, membres actifs de l'*Avenir Sportif de Gambais* ont été désignés comme commissaires de cette fête. Nous souhaitons à la Société naissante prospérité et longévité pour le bien de tous les jeunes gens de Gambais et des environs.

22 novembre – Concours scolaires horticoles

Ecole de garçons

Instituteur : M. Bournérias, Chevalier du Mérite Agricole, Rappel de Diplôme d'honneur.

Elèves lauréats :

Cours supérieur : Prix : Bisson Onésime, Vigoureux Roland, Lemoine Roger, Olivier André, Bourguine Marcel, Duhet Camille.

Cours élémentaires : Prix : Schmit Paul, Lemoine Henri, Brochard André, Frère Maurice, Cesbron Emile, David René.

Ecole de filles

Institutrice : Mme Bournérias, Rappel de médaille de vermeil.

Elèves lauréates :

Cours supérieur : Prix : Janniard Gilberte, Guichard Hélène, Groult Marthe, Tirlet Fernande, Champagne Hélène, Vénard Rosine.

Cours élémentaire : Prix : Guichard Berthe, Vella Georgette, Bruxer Germaine, Leroux Georgette, Lavenant Hélène.

29 novembre – Comment mourut le charretier

Le 20 novembre dernier, M. Thomas Le Rouzic, 39 ans, charretier chez M. Eugène Dubois, cultivateur aux Quatre Piliers allait conduire une voiture de fourrage à Galluis. Quelques heures après son départ, des automobilistes venaient prévenir M. Dubois qu'un charretier ivre paraissant de plus sérieusement blessé, avait été relevé par eux sur la route. Ils ajoutèrent qu'ils avaient arrêté l'attelage cinq cent mètres plus loin et attaché le cheval à un arbre. Le cultivateur partit avec les chauffeurs et retrouva son employé couché sur la chaussée. Ils le ramenèrent à la ferme et le couchèrent ; comme l'état du malade empirait de minute en minute, M. Dubois manda le Dr Delattre de Gambais ; mais quand celui-ci arriva, le charretier avait rendu le dernier soupir. Sur le cadavre, le praticien releva une longue ecchymose allant de l'épine dorsale à la pointe de la hanche droite. La mort avait été déterminée par l'écrasement du foie et une déchirure du poumon droit. Deux hypothèses peuvent être admises : ou le charretier ivre a titubé et roulé sous son véhicule, ou il a été écrasé par les automobilistes qui, voyant leur victime inerte, prévinrent le premier cultivateur qu'ils trouvèrent et qui fut justement M. Dubois.

20 décembre – Avenir sportif de Gambais

La Société de Gymnastique et de Sports « L'Avenir Sportif de Gambais » organise pour dimanche prochain 24 décembre une fête qui aura lieu au Casino de Robinson à 8h. du soir sous la présidence d'honneur de MM. Turneyssen et Petitjean, président et vice-président d'honneur de la Société. Au programme : exercices d'ensemble, d'assouplissement, de boxe, pyramides, etc, etc, apothéose.

A la suite, partie de concert par des amateurs et bal de nuit.

Entrée : 0,50 francs.

Le président : Ch. Antoine

Le Moniteur : Peyrondet

1912

17 janvier – La soirée artistique de Gambais

Dimanche dernier, la salle Tabarin était mise en liesse par une belle soirée musicale et littéraire. Trois pièces vraiment parisiennes ont été représentées et ce, dans la perfection. *Ménélas*, de notre concitoyen et ami Charles Dunord ; toujours spirituel et bien à la portée de chacun. Max Maurey dans *Rosalie* et *Asile de nuit*, a trouvé chez nous de fidèles interprètes. C'est aussi un auteur fort apprécié des populations agricoles et travailleuses. Les amateurs qui se sont montrés en scène ont fait preuve d'artistes convaincus. Les soli de violon exécutés par MM. Frère ont prouvé que ces jeunes virtuoses étaient des musiciens d'avenir. Que devons-nous dire aussi des chansonnettes, monologues, récits de toutes sortes ? Un seul mot suffit : c'était parfait. Félicitations à M. Quignon, l'aimable directeur de la salle qui a, avec une véritable maestria, dirigé la partie musicale. Une quête en faveur de la Caisse des écoles a été faite. Merci pour nos enfants.

17 janvier – Nous apprenons avec une vive satisfaction que M. Charles Antoine, le statuaire bien connu et Président de l'Avenir Sportif, vient d'être nommé officier d'académie. Nos sincères félicitations.

28 février – Avenir Sportif de Gambais

L'Avenir Sportif de Gambais organise pour le 3 mars prochain un grand bal de société qui sera donné dans les salons du Casino de Robinson. Une tombola, dont les lots sont offerts par les membres honoraires, sera tirée à minuit. Le prix d'entrée est fixé à 2 francs pour les cavaliers et à 0,50 francs pour les dames.

27 mars – Soirée artistique

De mieux en mieux ! Le directeur de la salle Tabarin fait preuve de goût ; Il veut par le spectacle, moderniser Gambais, et il y réussit ma foi ! Profitant de ce qu'un homme de théâtre est chaque jour à ses côtés, il en use et a raison. Quelle belle mise en scène !

M. Quignon est un malin, un dilettante aussi ; il ne faut pas lui retirer cette qualité et il a la merveilleuse idée, pour rester local de vous faire savourer les pures comédies de ce bon Charles Dunord.

Le strapontin a été interprété à ravir par le fils d'un grand négociant de chez nous et une gracieuse jeune fille non étrangère à la direction. *M. L'adjoint* de Paul Gavault a soulevé le fou rire tant l'œuvre a été comprise par celles et ceux qui le représentaient et le cœur que tous ont mis pour la mener à bien. Il en a été de même pour *La visite*, de Daniel Riche, jouée avec humour.

M. Quignon, comme toujours, avec une véritable maestria, a dirigé la partie musicale et MM. Frère se sont montrés hors de pair dans leur soli de violon. Un large bon point à M. Jean, un modeste mais un artiste convaincu, qui a chanté *Le drapeau* du répertoire Doua, et a fait une quête au profit de la Ligue de l'Aviation, élan vraiment patriotique et généreux.

Nos compliments aux artistes et organisateurs de cette soirée si bien réussie.

17 avril- Le tir de Neuville

Comme chaque année, dans le parc de l'historique château de Neuville, le tir légendaire a eu lieu le lundi de Pâques. Avant ces exercices salutaires à tous les points de vue, une revue de nos sapeurs-pompiers sous le commandement de M. le Lieutenant Fleury, auxquels était venue s'adjoindre la section de Dammartin, conduite par son dévoué officier M. Paul Mallèvre. Ce dernier, plus ancien en grade, a pris le commandement général avec une réelle distinction et a présenté les troupes à M. Pitou, adjoint au maire, M. Roullier étant retenu par un deuil récent et trop cruel.

La société de gymnastique *l'Avenir Sportif*, toute récente de fondation, sous la conduite de son jeune professeur, M. Peyrondet, prenait part à la revue et s'est crânement présentée sur les rangs ; dans le parc, elle a fait connaître sa valeur tant au point de vue des exercices physiques que par sa justesse au tir. Le soir, un magnifique banquet a eu lieu au restaurant Charron, où de forts beaux discours ont été prononcés, suivis de chants, monologues, etc...

8 mai – Elections municipales

Inscrits : 320. Votants : 284.

MM. Marquis de Labriffe, Conseiller général, 207 ; Emile Masson : 168 ; Robert Armand : 163 ; Roullier Ernest, Maire : 159 ; Vasseur Eugène : 158 ; Pitou Ernest : 151 ; Auguste Ravenet : 151 ; Jules Olivier : 144 ; Gaston Fleury : 144 ; 3 ballotages.

15 mai – Elections municipales

Inscrits : 320. Votants : 274.

MM. Tirlet Alexandre : 152 ; Lemaître Henri : 146 ; Dubocq Aimé : 139.

22 mai – Elections municipales

Trois tours de scrutin ont été nécessaires pour élire le Maire et l'adjoint de Gambais. Au premier tour, M. Roullier Ernest, directeur de l'école nationale d'aviculture, maire sortant, a obtenu 6 voix sur 12 votants, contre 6 à M. Pitou Ernest, adjoint sortant. Au deuxième tour, MM. Roullier et Pitou ont obtenu chacun 6 voix. Au troisième tour, M. Roullier ayant obtenu 6 voix et M. Eugène Vasseur le même nombre, M. Vasseur a été proclamé élu au bénéfice de l'âge. M. Vasseur est un vétéran des luttes républicaines dans le canton de Houdan.

Les trois tours de scrutin pour la nomination de l'adjoint ont donné les résultats suivants : premier tour, MM. Tirlet Alexandre, 6 voix, Masson Emile, 1, Robert Armand, 2, Dubocq Aimé, 1, Olivier Jules, 1, Pitou Ernest, 1. Au deuxième tour, M. Tirlet a obtenu le même nombre de voix, les autres suffrages se répartissant entre MM. Dubocq, 1, Pitou, 1, Masson, 1, Marquis de Labriffe, Conseiller général, 1, Robert, 1, Olivier, 1. Au troisième tour, ont obtenu, MM. Tirlet, 6 voix, Olivier Jules, 2, Masson Emile, 1, Dubocq, 1, Pitou, 1, Ravenet, 1. M. Alexandre Tirlet a été proclamé adjoint.

19 juin – Société Républicaine des conférences populaires

Nous apprenons avec une vive satisfaction qu'à la distribution des récompenses de cette grande société, M. Vasseur, le nouveau et honorable maire de Gambais, a reçu la médaille d'honneur de la Société libre d'instruction et d'éducation populaire. Nos meilleures félicitations.

19 juin – L'Avenir Sportif de Gambais

Le dimanche 9 juin avait lieu dans la grande salle des fêtes et les jardins du Casino de Robinson, l'examen individuel des gymnastes pour leur classement. Le jury était présidé par M. le chef de la Tricolore de Nogent-le-Roi. Cette belle fête de famille était présidée par M. Petitjean, vice-président d'honneur de l'*Avenir Sportif*.

Un magnifique concert offert par la société mandoliniste La Napolitaine, de Sèvres, rehaussait l'éclat de la cérémonie où les aimables artistes ont exécuté les plus beaux morceaux de leur répertoire. Après les exercices et la partie musicale, M. Brochard, vice-président, en termes fort éloquents a remercié M. Vasseur, maire, de sa présence, l'adjoint et les conseillers municipaux présents, les membres du jury, ainsi que les artistes, félicitant aussi les lauréats du concours et surtout M. Peyrondet, le dévoué professeur, l'assistance composée d'un grand nombre de dames. Le soir, un banquet suivi de bal a eu lieu. Cette fête, admirablement comprise, laissera le meilleur souvenir dans l'esprit de la population et de ceux qui l'ont conçue.

3 juin – Mariage

On annonce le prochain mariage de Melle Irène Emma Dubocq, la gracieuse fille du sympathique conseiller municipal de Gambais, avec M. Even de Maulette. Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

17 juillet-Les sapeurs-pompiers de Gambais au concours des Sables d'Olonne

Au concours des Sables d'Olonne, les sapeurs-pompiers de Gambais, entrant pour la première fois en lice, s'y sont crânement présentés et ont obtenu :

Manœuvre : 1^{er} prix d'honneur ; couronne de vermeil avec prime de 80 francs.

Matériel : 1^{er} prix ; médaille d'argent.

Tenue : 1^{er} prix.

Stratégie : groupe B, sur 27 officiers, 2^{ème} prix. Objet d'art.

Théorie appliquée : 3^{ème} prix. Objet d'art.

Nous ne saurions trop féliciter M. le lieutenant Fleury qui, dans ce tournoi du devoir et du dévouement hérissé de difficultés de toutes sortes, a su s'entourer de véritables collaborateurs. Revenus des Sables d'Olonne, nous les avons vu, après ces journées fatigantes, encore plus alertes que jamais.

17 juillet-Avenir Sportif de Gambais

Dans son association générale tenue le dimanche 23 juin, l'Avenir Sportif a constitué pour l'exercice 1912-1913 son bureau ainsi qu'il suit :

MM Léon Brochard, président

Louis Allard, vice-président

Pierre Lesprillier, secrétaire-trésorier

Maurice Louvet, chef de tir et secrétaire-adjoint

Gérard Peyrondet, moniteur chef

Armand Gérout, porte-drapeau

16 octobre – Avenir Sportif de Gambais

L'Avenir Sportif de Gambais organise un bal qui aura lieu le dimanche 27 octobre à 9h. dans la salle du Casino de Robinson.

Prix d'entrée : cavalier 2 francs, dame seule 0 francs 50, entrée gratuite pour les dames accompagnées de demoiselles.

16 octobre – Un bon conseil

Ayant terminé leur journée, une partie des ouvriers de l'équipe Pouptry, de Gambais, furent logés pour la nuit dans le fournil occupé habituellement par M. Guillaume Richard à la ferme de Neuville. M. Pommerel, chauffeur, ne pouvant répondre de l'honnêteté de ses employés demanda à M. Richard de mettre en lieu sûr les objets représentant quelque valeur. Le conseil était bon, car le lendemain, M. Richard qui n'avait pas voulu le suivre, constata que plusieurs vêtements cachés sous son matelas avaient disparu. Le préjudice est estimé à 35 francs.

11 décembre – Soirée musicale

L'Avenir Sportif de Gambais nous annonce que le 25 décembre prochain, une grande soirée musicale et lyrique, qui aura lieu au Casino de Robinson. Nous en reparlerons.

18 décembre – Soirée de Noël à Gambais

Nous n'en savons pas plus long mais nous pouvons affirmer qu'à la salle Robinson, Mme et M. Sadi Pety, les excellents artistes de l'Odéon, prêteront à la soirée organisée par l'Avenir Sportif, leur gracieux concours.

La jeunesse de Gambais offre pour la nuit du 25 décembre 1912 un grand bal de société à la salle Tabarin. Bonne réussite aux organisateurs de cette fête de famille.

31 décembre – L'Avenir Sportif de Gambais

Belle soirée de Noël au Casino de Robinson, dont la vaste salle était trop petite pour contenir les nombreux assistants, venus de toutes parts dans le but d'assister à la fête de l'anniversaire du drapeau. A l'entrée de la salle, M. Brochard le sympathique président entouré des membres du conseil d'administration, recevait les invités, M. Vasseur, maire, et plusieurs conseillers municipaux honoraient de leur présence cette assemblée patriotique, qui laissera le meilleur souvenir dans l'esprit de ceux qui y ont participé. Avant le concert, les gymnastes, dans leur belle tenue et sous le commandement autorisé de M. Louvet, leur directeur, préludent à la soirée par la présentation de la société et par des exercices les mieux compris, quoique les plus difficiles. L'apothéose comme les mouvements de cette jeunesse, nous rappelant le peuple grec, ont été vivement applaudis.

Le concert a suivi ; de jeunes et charmantes cantatrices, de même que des messieurs à la voix bien timbrée, ont su s'attirer de nombreux bravos. Mais le clou de la fête ! quelle agréable surprise ! Paraissant sur la scène : Mme et M. Sadi Pety de l'Odéon, nos concitoyens, les aimables artistes, dont l'éloge n'est plus à faire, et le talent si recherché. Avec verve et un véritable sentiment du savoir, ils ont interprété chacun un monologue. Mme Sadi Pety : *Oh ! théâtre*. Son mari : *Le beau sexe !* et tous les deux ont encore paru devant le public, jouant à la satisfaction générale : *Jean qui pleure*. Pendant la durée de ces trois spirituelles et si hilarante bouffonneries de Charles Dunord, ce n'a été qu'un fou rire parmi les spectateurs. Quand aurons-nous encore à Gambais ces dévoués comédiens, que l'on rencontre sans cesse dans toutes les œuvres qui confinent à la bienfaisance, au patriotisme et à la solidarité ?

Pour terminer la soirée, M. Brochard, dans un fort beau discours, a su reconnaître les services rendus par chacun notamment : le Conseil municipal, MM. Thurneysen, Petitjean, Antoine, son prédécesseur à la présidence, et après s'être montré reconnaissant du champ de tir offert par M. de Labriffe, Conseiller général, champ de tir qui sera inauguré au printemps prochain, le Président a rappelé à l'auditoire les succès de l'Avenir Sportif pendant l'année écoulée et engagé aussi les gymnastes à profiter des exercices physiques mis à leur portée comme à leur disposition, sans oublier le respect, la considération et l'obéissance dus à M. Louvet le dévoué professeur. Un mot aimable a aussi été adressé aux dames présentes comme aux membres honoraires, qui chaque jour, se groupent davantage pour le succès et la prospérité de la société. Les artistes ayant prêté leur concours n'ont pas été oubliés et ce fut une joie quand on entendit le Président remercier Mme et M. Sadi Pety. Le discours de M. Brochard a souvent été interrompu par les applaudissements.

Un bal brillant a suivi, il ne s'est terminé que fort avant dans la nuit. Chacun s'est retiré sous l'impression de cette belle fête de famille, trouvée trop courte par tous.

Delabarre

1913

8 janvier – Conférence populaire

Dimanche prochain 12 janvier à 3h., salle des fêtes du Casino de Robinson, sous la présidence de M. Vasseur, maire, M. Alfred Brissaud, publiciste, délégué général fera une conférence *Un cœur républicain et patriote, Maurice Berteaux*.

L'entrée est gratuite. Les dames sont priées d'assister à cette conférence.

19 janvier – Mi-Carême

Les habitants d'Orgerus préparent pour le jeudi 27 février (Mi-Carême) une cavalcade qui visitera Gambais. A cette occasion la commission des fêtes de Gambais a délégué MM. A. Dubocq et H. Lemaître, qui, d'accord avec l'honorable maire, M. Vasseur, ont décidé de recevoir cette cavalcade et d'organiser un banquet en l'honneur de leurs voisins d'Orgerus. Le banquet aura lieu à midi, il sera suivi d'un bal public.

26 février – Conférence populaire

Dimanche prochain à 3h. salle des fêtes de la maison Quignon à Gambais, sous la présidence de M. Tirlet, adjoint au maire, M. Maurice Laigut, publiciste licencié en droit, fera une conférence *Crimes d'hier et d'aujourd'hui*.

L'entrée est gratuite. Les dames sont priées d'assister à la conférence.

26 février – La Mi-Carême à Gambais

La cavalcade organisée par la jeunesse d'Orgerus viendra déjeuner à Gambais demain jeudi, jour de la Mi-Carême. Un char de fillettes partira de Gambais pour se porter à la rencontre des visiteurs qui seront reçus sur la place. Après un vin d'honneur, un déjeuner réunira à midi les habitants des deux communes, ensuite bal sur la place publique, rafraîchissements gratuits. Au Boulay, nouvel arrêt et rafraîchissements.

12 mars – Nécrologie

Jeudi dernier décédait à l'âge de 32 ans M. Maurice Pelletier receveur-buraliste, en résidence à Gambais depuis 1907. Le défunt avait fait les campagnes de Madagascar où dans un combat, il reçut une terrible blessure. Quoique jeune, il jouissait d'une pension de retraite, liquidée comme ayant accompli 25 années de service. Les obsèques de M. Pelletier ont eu lieu samedi dernier au milieu d'un grand concours de la population. Les cordons du char funèbre étaient tenus par MM. H. Lemaître, conseiller municipal ; Champagne, buraliste ; Vaux et Carroué, ses amis personnels. Nous adressons à Mme Maurice Pelletier et aux membres de sa famille nos sincères condoléances.

26 mars – Victime du devoir

Jeudi dernier ont eu lieu à Gambais, au milieu d'un grand concours de population, les obsèques de M. Fromenteau père, ouvrier maçon, âgé de 69 ans, décédé à la suite d'une blessure contractée dans le travail. Cet honnête ouvrier, père de famille dans toute l'acception du mot, avait servi dans l'armée de Metz, au 4^e de ligne et à la reddition de la ville, il dut subir la captivité en Allemagne.

Nous présentons à la famille de notre concitoyen nos sincères condoléances.

2 avril – Le tir de Neuville

Le lundi de Pâques, 24 mars dernier, comme chaque année a eu lieu le tir traditionnel de Neuville, précédé de la revue des Sapeurs-pompiers. En 1913, la subdivision de Bazainville, sous le commandement de M. le sous-lieutenant Gautier, avait été convoquée pour ce sport patriotique. Dès midi et demi, la subdivision précitée, celle de Gambais, auxquelles s'était joint l'Avenir Sportif, se sont admirablement présentées sur la place de la Mairie. Mais avant de passer la revue, par un sentiment de délicatesse vraiment compréhensible, M. Vasseur, l'honorable maire, délègue M. le lieutenant Fleury pour remettre aux sous-officiers, caporal et soldats de sa subdivision, les médailles accordées par le Conseil général. C'est ainsi que le sergent Emile Masson, le caporal clairon Léon Masson et le sapeur Ridréau reçoivent la médaille d'argent, les sapeurs Roudin et Masson celle de bronze.

La revue est ensuite passée, M. Vasseur assisté de M. Tirlet adjoint au maire, Henri Lemaître, conseiller municipal, le commandant Thurneyssen, Brochard, président de l'Avenir Sportif et notre collaborateur Léon Petit, passent devant les troupes. La revue terminée, le défilé a été des plus réussis. Dans le parc du château où M. de Labriffe, Conseiller général, avait fait le choix de lots splendides, les tireurs civils et militaires ont rivalisé d'adresse. Une surprise cette année était réservée aux assistants. Sous le commandement autorisé de M. Louvet, le sympathique et dévoué directeur de l'Avenir Sportif, ses gymnastes ont effectués les exercices les plus variés comme les plus difficiles. Après la manœuvre, M. Louvet a été fort entouré.

Le soir, au restaurant Douin, un banquet splendide a eu lieu. M ; Vasseur, maire, y a prononcé un discours fréquemment applaudi. Cette soirée s'est terminée par des chansons de genre, monologues et poésies variées. Encore une belle journée à l'actif de Gambais.

16 avril – Une villa cambriolée

Un cambriolage qui rappelle en tous points celui dont a été victime M. Dennery à Juziers, a été commis de nouveau dans la région de Mantes. La villa que possède à Gambais M. Adolphe Désormeaux, rédacteur au *Petit journal agricole* a été dévalisée par des malfaiteurs qui se sont emparés de tous les objets de valeur sur lesquels ils ont pu mettre la main. Le cambriolage a été découvert samedi matin par Mme Louvet, ménagère. Etant sortie vers 6h. pour aller chercher du lait, elle remarqua non sans surprise, que le volet de la porte d'entrée de la villa de M. Désormeaux, ordinairement clos, était ouvert ; elle en fit part à son mari, M. Louvet voulut se rendre compte, il regarda à l'intérieur : le désordre qui régnait dans la pièce indiquait que la villa avait été cambriolée. Il en informa le maire, M. Vasseur, qui avertit aussitôt par télégramme le Parquet de Mantes.

La marche des malfaiteurs put être reconstituée aisément. Pour ne pas être remarqués, ils avaient gagné la villa par les bois qui l'entourent, ils durent escalader la grille qui clôtura la propriété, mais cette opération ne présentait aucune difficulté. Ils essayèrent, mais sans succès, de fracturer la porte d'entrée avec une pince-monseigneur qui fut retrouvée ensuite à quelques distances de là. Ils y renoncèrent et c'est alors que l'un d'eux ouvrit le volet, brisa un carreau et pénétra à l'intérieur par l'ouverture ainsi pratiquée ; ils n'eurent plus qu'à tirer les verrous pour faire entrer ses complices. Les malandrins très au courant du propriétaire qui ne vient passer à Gambais que quelques jours pendant la belle saison, s'attardèrent assez longuement. Ayant trouvé le buffet rempli d'alléchantes boîtes de conserve et une cave garnie de vins fins, ils se restaurèrent sans se sonner la peine de faire disparaître les restes de leur repas. La piste de l'un des malfaiteurs qui avait été vu la matin même, rôdant autour de la maison, put être suivie jusqu'à Tacoignières, où il prit un train à destination de Paris; c'est un individu paraissant âgé d'une trentaine d'années environ et vêtu avec une certaine élégance.

M. Désormeaux avisé immédiatement, arriva dans la journée à Gambais, il dressa aussitôt l'inventaire des objets dérobés ; les malfaiteurs avaient fait une fructueuse expédition ; ils s'étaient emparés d'une bicyclette marque Gladiator, de deux pendules, de nombreux vêtements et de toute la lingerie. Le montant du vol qui ne peut être encore exactement évalué paraît assez important.

16 avril – L'Avenir Sportif

Dimanche prochain à Gambais, à 1h., inauguration du stand de l'Avenir Sportif. Pendant la cérémonie, fête de gymnastique, avec le concours de MM. les moniteurs-chefs de Chartres et Nogent-le-Roi.

16 avril – Les poules disparaissent

Ne pouvant arriver à surprendre les audacieux malfaiteurs qui, depuis 2 mois environ dévalisent ses volières, M. Nicolas Markaroff aviculteur à Gambais, a déposé une plainte à la gendarmerie. Le préjudice causé à l'aviculteur pour les nombreux vols dont il est victime dépasse 200 francs.

23 avril – Encore un cambriolage

Deux jours à peine venaient de s'écouler depuis la découverte du cambriolage commis au préjudice de M. Désormeaux, rédacteur au *Petit journal agricole*, que l'on apprenait qu'une autre villa avait été à son tour dévalisée. Accompagné de ses deux enfants, Mme Veuve Ragoulleau, domiciliée 66 rue Condorcet à Paris, partait le 12 avril dernier pour passer quelques jours à Gambais, où elle possède un pied à terre qu'elle vient occuper de temps à autres. A son arrivée, elle constata que sa maison de campagne avait été cambriolée. Pour y pénétrer, le malfaiteur avait brisé un carreau de la porte d'entrée ; à l'intérieur tous les meubles avaient été fracturés, puis fouillés et sur l'un d'eux on releva des pesées semblables à celles déjà remarquées chez M. Désormeaux. Tout d'ailleurs porte à croire que c'est le même individu qui a commis les deux cambriolages. En effet, le mystérieux inconnu aperçu rôdant dans le voisinage de la villa de M. Désormeaux, fut remarqué le même jour aux alentours de la maison de campagne de Mme Ragoulleau. Moins heureux que précédemment il ne put s'emparer que d'un jeu de billes de billard en ivoire, de huit draps de lit et d'un revolver d'ordonnance, le tout évalué à 300 francs.

23 avril -Un rôdeur mal accueilli

Victime depuis deux mois environ des malfaiteurs qui, à l'aide de fausses clés, dévalisaient sa basse-cour, M. Nicolas Markaroff, aviculteur à Gambais, déposa une plainte à la gendarmerie. Il ne renonça pas toutefois à surprendre lui-même les malfaiteurs qui ne devaient pas tarder à renouveler leurs exploits, et pour signaler leur arrivée, il plaça des détonateurs à la porte de ses volières. Un soir, vers 11h., alors qu'il était encore dans sa salle à manger avec un ami, une détonation retentit tout à coup. L'aviculteur s'arma d'un revolver et se lança à la poursuite de son nocturne visiteur. Les 19 balles qu'il tira sur une ombre qui s'enfuyait dans la nuit, n'eurent d'autres effets que d'accélérer la course du malfaiteur qui, une fois de plus, resta imprenable. Cependant, certains indices firent peser les soupçons sur un cultivateur du voisinage : au cours de l'enquête qui suivit, on releva de dans sa déposition de nombreuses invraisemblances en contradiction avec les déclarations des témoins qu'il cita pour s'établir un alibi. L'enquête se continue.

14 mai – Un succès

Nous apprenons avec une véritable satisfaction que, aux derniers examens de la ville de Paris, Melle Suzanne Sadi Pety de Gambais, élève distinguée de l'école Edgar Quinet, vient à la suite d'épreuves difficiles, d'obtenir le brevet d'institutrice. Ce succès qui ne surprendra personne est d'autant plus honorable que la fille des sympathiques artistes, avait pu se présenter devant les examinateurs, obtenu une dispense d'âge. Nos meilleures félicitations à la fille de nos amis.

14 mai – Avenir Sportif de Gambais

Dimanche dernier, le stand par une belle journée, a réuni un grand nombre de nos concitoyens, 95 tireurs dans les diverses catégories ont pris part au tir. Nous ne saurions trop féliciter les personnes qui s'exercent ou se livrent aux saines notions du tir.

21 mai – Mauvaise plaisanterie

Depuis quelques temps déjà, la boîte aux lettres de la ferme des Bois fait l'objet de nombreuses déconvenues. Il est temps d'y remédier. Des esprits mal intentionnés, peut-être même des enfants, s'ingénient par un procédé jusqu'ici inconnu, à faire mouvoir l'appareil indiquant les jours et numéros des levées. Est-ce une farce que l'on entend faire à l'administration des postes, au facteur ou au public ? Elle est d'un bien mauvais goût et les auteurs, s'ils étaient découverts, pourraient bien en être les dindons.

21 mai - Avenir Sportif de Gambais

Dimanche dernier, favorisés par une belle journée, tireurs divers et nombreuses délégations se sont présentés au stand. 120 tireurs ont effectué un tir généralement bon. Les prix qui seront décernés aux lauréats attirent chaque dimanche un grand nombre de curieux à la mairie.

28 mai – Nomination de receveur-buraliste

Par une récente décision ministérielle, M. Darène, Elie, receveur-buraliste à Massy, a été nommé à la résidence de Gambais en remplacement de M. Pelletier, décédé. Le nouveau titulaire sera installé dans quelques jours.

28 mai – Avenir Sportif de Gambais

Le tir, dimanche dernier, et par une journée ensoleillée, s'est continué dans les conditions les plus favorables. Les tireurs ont rivalisé d'adresse et de précision, plus de 100 présences ont été constatées au stand. Dimanche prochain à 6h. précises, heure militaire, le tir pour le concours prendra fin. Passé ce délai, aucun tireur ne sera admis à la cible. Huit jours après, le dimanche 8 juin, distribution des récompenses.

4 juin-Un succès

Nous apprenons avec une vive satisfaction que, aux derniers examens pour l'obtention des bourses de l'enseignement supérieur de Versailles, notre concitoyen René Burtin, a subi les épreuves avec un grand succès. Ce jeune homme, élève de l'école communale, est le fils de Mme Burtin, l'aimable et distinguée receveuse des postes et télégraphes de Gambais. Nos félicitations au lauréat, ainsi qu'à M. Bournérias le directeur de l'école, qui a su le préparer pour affronter les épreuves difficiles d'où M. René Burtin est sorti victorieux et dans les premiers.

4 juin - Avenir Sportif de Gambais

Le tir a pris fin dimanche dernier à 6h. Les opérations ont été contrariées par un temps pluvieux, néanmoins un certain nombre de délégations se sont présentées au stand. Beaucoup de tireurs ont également concouru et on peut estimer à 100 les présences à la cible. Dimanche prochain à 3h., salle de la mairie, sous la présidence de M. Vasseur, maire, assisté de MM. les Conseillers municipaux, distribution des récompenses.

18 juin-Avenir Sportif de Gambais

Dimanche 8 juin a eu lieu dans la salle de la mairie, la distribution solennelle des prix du concours de tir de l'Avenir Sportif. La cérémonie était présidée par M. Vasseur, maire, assisté de MM. les conseillers municipaux. De forts beaux discours ont été prononcées par M. Brochard, président de cette belle société et M. de Labriffe, Conseiller général.

Membres honoraires : 1^{er} prix, M. Daublon ; 2^{ème} prix, M. Douin ; 3^{ème} prix, M. Mauchien ; 4^{ème} prix : M. Camelot ; 5^{ème} prix : M. Champagne (Ernest) ; 6^{ème} prix : M. Vigoureux ; 7^{ème} prix, M. Duval.

Membres actifs : prix offert par le Conseil général de Seine-et-Oise, M. Galas (Pierre) ; 2^{ème} prix, M. Baudrand (Georges) ; 3^{ème} prix, M. Allard ; 4^{ème} prix, M. Louvet ; 5^{ème} prix, M. Brochard ; 6^{ème} prix, M. Lesprillier (Pierre) ; 7^{ème} prix, M. Breton ; 8^{ème} prix, M. Libert (Pierre).

Membres étrangers à la société : 1^{er} prix, M. Millet, de La Queue ; 2^{ème} prix, M. Flé, de Grosrouvres ; 3^{ème} prix, M. Robert (Georges) de Gambais ; 4^{ème} prix, M. Belhmont de Paris ; 5^{ème} prix, M. Lalande (René) de Grosrouvres ; 6^{ème} prix, M. Joulain, de La Queue ; 7^{ème} prix, M. Boutisseau de Prouais.

Délégations : 1^{er} prix, société de tir de La Queue ; 2^{ème} prix, société de tir de Grosrouvres ; 3^{ème} prix, sapeurs-pompiers de Gambais.

Nos félicitations aux lauréats.

25 juin – Prix Montyon. Gambais sous la coupole.

Voilà qui n'est pas banal, dans sa séance du jeudi 19 juin, présidée par M. René Bazin, l'Académie Française a décerné à Mme Veuve Sylvain Prieur, directrice de l'Asile Saint Sylvain, le prix Montyon de 500 francs, en raison de ses nombreux actes de vertu et de dévouement. Nos meilleures et bien sincères félicitations à notre honorable concitoyenne.

23 juillet – Avenir Sportif de Gambais

Au nom de la Société, le président à l'honneur d'informer MM. les tireurs que le stand (lieu-dit La Sablonnière de Gambais) sera ouvert le deuxième dimanche de chaque mois, de 2h. à 6h. du soir.

Pour le bureau : M. L. Brochard

23 juillet – Marché à la volaille de Houdan

Des primes en espèces ont été accordées aux personnes ci-dessous nommées pour la fréquentation régulière et le plus grand nombre de cages apportées sur les marchés de Houdan pendant le premier semestre 1913 :

1^{er} prix : M. Fleury Gaston, Gambais

[...]

5^e prix : Mme Vve Brochard, Gambais.

13 août – L'Avenir Sportif

Au concours de Cloyes (Eure et Loir), L'Avenir Sportif de Gambais s'est distingué d'une façon hors de pair. Notre société de nouvelle formation et se présentant pour la première fois devant un jury sévère et expérimenté a obtenu :

Pyramide : 4^{ème} prix.

Prix d'honneur.

Tambour : 1^{er} prix.

Clairon : 2^{ème} prix.

L'Avenir Sportif qui devra dès maintenant obtenir de nouvelles marques de satisfaction, est classé en 3^{ème} division. Nous ne saurions trop féliciter M. Louvet, son dévoué moniteur-chef, pour les résultats probants déjà obtenus et le Conseil d'administration de cette utile société, pour le zèle qu'il déploie à seul fin de donner la réalité et le relief qui sont dus à cette œuvre post-scolaire, à tous les points de vue.

Nous apprenons avec plaisir, que par décision ministérielle en date du 12 juillet écoulé, M. Brochard son sympathique président a par lettre été informé que l'Avenir Sportif était, à la rue Saint Dominique, agréé comme société d'entraînement physique et de préparation militaire. En plus, notre groupe si bien composé est affilié aux Sociétés de Gymnastique de France.

13 août-Nécrologie

Mardi dernier, décédait au domicile de ses parents et dans sa vingtième année, Melle Hélène Fleury, la gracieuse fille de M. Gaston Fleury, le sympathique et si dévoué Conseiller municipal lieutenant des sapeurs-pompiers de Gambais. Vendredi dernier, les obsèques de cette jeune personne ont eu lieu au milieu d'un grand concours de la population. Le char funèbre disparaissait littéralement sous l'amoncellement des couronnes et des fleurs apportées de toutes parts. La population de Gambais était grandement représentée apportant à cette famille si cruellement éprouvée ses marques d'estime et de considération. Nous adressons à Mme et M. Fleury nos sincères condoléances, sans oublier Mme et M. Robert, l'ancien Conseiller municipal, père de Mme Fleury qui, dans l'administration de notre commune a laissé les meilleurs souvenirs.

27 août – Bibliographie

Ménage renversé. Sous ce titre, notre ami Charles Dunord vient de faire paraître une spirituelle comédie où les moeurs les plus variées de la vie parisienne et autres sont révélées avec autant de finesse que de sentiment et d'humour. L'auteur n'a rien négligé pour mettre en évidence les torts et ridicules, l'amour même des foyers contemporains. Par ses saillies et son génie d'écrivain sarcastique, il est hilarant et intéressant aussi. Cette pièce en un acte prise sur le vif et conçue à Gambais, deviendra bientôt populaire et nul doute que nos scènes de Seine-et-Oise ne s'emparent vivement de l'oeuvre de Charles Dunord, déjà interprété par Mme et M. Sadi Pety, ce qui est de bon augure. Mille succès au *Ménage renversé*.

F. des B.

3 septembre – Hangar incendié

Mardi soir, M. Guillaume Morvan, cultivateur à Gambais, était avisé par ses voisins qu'une épaisse fumée s'échappait d'un hangar situé derrière son habitation. L'alarme fut aussitôt donnée. Les pompiers se rendirent au premier appel ainsi qu'un détachement du premier régiment de génie de Versailles qui se trouvait en manœuvre à Gambais. Grâce à leurs efforts, le feu parvint à être rapidement circonscrit. La grange et les récoltes ont occasionné une perte de 2500 francs environ couverte par une compagnie d'assurance en ce qui concerne le bâtiment, la récolte n'étant pas assurée.

10 septembre – Le lavoir de Gambais

Au cours de sa dernière séance, la commission départementale a alloué un secours de 300 francs à prendre sur les fonds des amendes de police correctionnelle, à la commune de Gambais pour la restauration de son lavoir.

1^{er} octobre – Avenir Sportif

Pendant la saison d'hiver, le stand sera ouvert le 2^{ème} dimanche de chaque mois. Vendredi prochain, sous la direction de M. Louvet, réouverture des cours et leçons de gymnastique. Nous engageons la jeunesse à profiter de ce salubre enseignement. Nous apprenons avec une véritable satisfaction que notre jeune concitoyen André Breton, de la classe 1913, vient devant un jury du 103^{ème} de ligne à Saint-Germain-en-Laye, d'obtenir après d'excellents examens, le brevet d'aptitude militaire. Nos félicitations au lauréat ainsi qu'aux professeurs de l'Avenir Sportif.

8 octobre – Emplois réservés

Par arrêté du Ministre des Finances, M. Baudoin adjudant au 51^{ème} régiment d'artillerie, a été nommé receveur-buraliste à la recette de Gambais. M. Darènes, receveur-buraliste et débitant de tabac à Gambais, non installé, est nommé en la même qualité à Us.

22 octobre – Indiscret

Grande effervescence dimanche soir à tabarin à Gambais. Dans la salle de spectacle comme sur la scène, une activité fiévreuse régnait, notre collaborateur se trouvait au nombre, bien que l'entrée ne lui fût accordée que par intrigue. Interviewant l'un et l'autre, il ne put obtenir aucun renseignement utile ; s'adressant alors à l'aimable directeur-artistique il put savoir qu'une soirée de gala -chose qui ne s'est encore vue à Gambais- aurait lieu le dimanche 9 novembre et qu'elle était organisée par le groupe d'amateur gambaisiens, si remarqué à Houdan pendant la matinée qu'a présenté M. Jean Richepin de l'Académie française. Nous reviendrons sur ce sujet.

23 octobre – Renaissance théâtrale à la campagne

Nous avons déjà parlé à cette place d'une soirée théâtrale qu'organise un *Groupe d'amateurs Gambaisiens*, à la salle tabarin (Direction Quignon). Aujourd'hui nous sommes en mesure de donner de plus amples détails ; Tout d'abord il faut que le public sache bien que cette vaillante et talentueuse petite phalange d'artistes n'a jamais connu que les succès -bien mérités d'ailleurs- et que ses deux directeurs artistiques : Noé-Gibault et Ener-Gilarier ont pris pour devise : Toujours du nouveau, mais du nouveau d'où l'art n'est pas exclu ! Grâce à cette ligne de conduite, ils purent monter quatorze spectacles et faire ainsi connaître à nos populations agricoles quarante-deux œuvres dramatiques de réelle valeur ! Comme toujours le programme du 9 novembre prochain promet. Sur ce dernier figurent : *Ménage renversé*, de notre ami Dunord. *La peur*, de Félix Duquesnel, et *Au soleil*, de Desvallières et Gleize. Ces trois pièces appartiennent aux genres les plus divers. On passera de la note angoissante à la note spirituelle et comique. Du reste, ces comédies sont signées de nos meilleurs auteurs. Au bruit que l'on fait autour de cette représentation, on peut s'attendre comme chaque fois à refuser du monde ! Avis aux personnes qui ne sont jamais pressées !

Dans notre prochain numéro nous donnerons le programme complet, avec la distribution de ce spectacle sensationnel.

Le Moucheur de chandelles

5 novembre – Le théâtre à Gambais

Voici le programme de la soirée de gala qui sera donnée le dimanche 9 novembre, salle tabarin (Direction Quignon ; directeurs artistiques : Noé-Girbault et Ener-Gilarier). Bureau à 8h. ; rideau à 8h1/2.

Ménage renversé

Comédie en un acte de Charles Dunord

Distribution

Antoinette Yvonne Job

Jean L. Guérin

Répertoire du Théâtre des capucines

La peur

Comédie en un acte de Félix Duquesnel

Distribution

Gaëtan de Marsanne R. Frère

Lucienne de Rovray Rose-Manon

Baligand L. Guérin

Joseph C. Frère

Jean A. Carbonnier

Juliette Y. Job

Un des plus gros succès de fou rire du Théâtre Antoine :

Au soleil

Comédie en un acte de Maurice Desvallières et Lucien Gleize

Distribution

César Mazamet L. Guérin

Toto Mazamet Noé-Girbault

Marcel Mazamet R. Frère

Monsieur de Lancival A. Carbonnier

Madame Mazamet P. Rêfre

Mme Aurélie Bescheux Y. Job

Emilie Rose-Manon

Vu l'importance du spectacle on commencera très exactement à 8h1/2.

Prix des places : Premières, 1 francs ; Deuxièmes, 0 fr. 50 ; Enfants, demi-place.

A l'issu » du spectacle, *Grand Bal* (orchestre, direction Quignon).

12 novembre – Nécrologie

Jeudi dernier à 5h. du matin décédait subitement à Gambais au moment où il allait se rendre au travail, le cantonnier Ridréau. Les obsèques de cet honnête et humble fonctionnaire municipal ont eu lieu samedi au milieu d'un grand concours de la population. Les cordons du drap mortuaire étaient tenus par MM. Vénard et Ange Bourrel ses collègues ; Desnoël garde-champêtre et Gouyette, amis personnels.

Dans l'assistance on remarquait MM. Vasseur, maire, Tirlet, adjoint, Olivier, Henri Lemaître, le lieutenant Fleury, Masson, Ravenet, conseillers municipaux ; le service de la voirie au grand complet, etc, etc. Nous adressons à la famille de ce modeste serviteur nos sincères condoléances.

19 novembre – Nécrologie

Dans la nuit de mercredi à jeudi, décédait à son domicile au Boulay, à l'âge de 70 ans, M. Ernest Pitou, conseiller municipal. Ses obsèques ont eu lieu samedi dernier au milieu d'un grands concours de la population. La section des sapeurs-pompiers sous le commandement de M. le lieutenant Fleury, et la société de gymnastique l'Avenir Sportif, dirigée par M. Louvet, moniteur-chef toutes deux leur drapeau voilé, rendaient les honneurs. Les cordons du char funèbre disparaissant sous l'amoncellement des couronnes et des fleurs, étaient tenus par MM. Robert, conseiller municipal, Malherbe, ancien conseiller, Auché, tous deux anciens officiers de la section, et Louis Lecoq, ami personnel du défunt. Remarqués dans l'assistance : MM. Vasseur, maire, Tirlet, adjoint, Masson, Henri Lemaître, Duboc, Ravenet, Olivier, conseillers municipaux ; Gauthier, architecte du gouvernement, ancien chef des pompiers ; Brochard, président de l'Avenir Sportif, un grand nombre de ses nouveaux collègues à l'hôtel de ville, le personnel enseignant et celui de la mairie, etc., etc. Le corps a été inhumé dans un caveau de famille.

Un mot sur M. Pitou : M. Pitou, Ernest, était un enfant de Gambais. Pendant 35 ans, il avait appartenu à la section des sapeurs-pompiers et s'en retira avec le grade de sergent-major. Deux fois, comme soldat du devoir, il fut récompensé par le ministre de l'Intérieur. Conseiller municipal depuis 20 ans, durant deux législatures communales, il ceignit l'écharpe d'adjoint. Aux dernières élections, la face des choses changea, il ne fut pas maintenu dans ses fonctions de magistrat municipal. Ancien industriel, honorablement coté, fils de ses œuvres, par son travail il avait su s'acquérir une assez belle position de fortune. Si, dans ses idées, il s'était montré d'esprit versatile, son cœur était grand et son humanité profonde. Au cimetière, il ne s'est trouvé personne ici pour évoquer les grandes qualités de M. Pitou, ni son long passage aux affaires de la commune. L'absence de tout suprême adieu a été fort commenté. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

19 novembre – Le théâtre à la campagne

Quel enthousiasme et aussi quel succès, dimanche dernier, au salon Tabarin à Gambais. On doit tout d'abord féliciter MM. Noé Girbault et Ener Gilarier, les organisateurs de cette belle fête de famille, véritable soirée de gala, comme jamais la pleine campagne n'en avait vue. Quelle patience et quelle énergie ont déployées les directeurs artistiques pour mettre en vedette des gens appartenant à toutes les conditions sociales, leur apprenant à connaître le théâtre et savoir en tirer profit !

Ménage renversé, ce gai et spirituel lever de rideau, de notre ami Charles Dunord a été allègrement enlevé par Melle Yvonne Job et M. Guérin. Dans ce petit acte, la question féministe, des deux côtés, a laissé bien des assistants rêveurs. *La peur*, de Félix Duquesnel laisse bien peu d'émotions, pas du tout même puisque l'on rit jusqu'aux larmes. Quelle verve y déploient Melle Yvonne Job, MM. R. et C. Frère et Guérin, qui font la bouffonnerie comme le charme des soirées Tabarin, André Carbonnier, un débutant il est vrai, qui a su tenir le rôle du vrai larbin. Dois-je oublier Melle Reine Manon, cette belle Lucienne de Rovray ? Si son geste est sobre, la diction comme le jeu respirent le savoir. Cette pièce vraiment méridionale, *Au soleil*, de Maurice Desvallières et Lucien Gleize. Six interprètes : Mmes Rêfre, Yvonne Job, Reine Manon, toutes rivalisent : grâce, hardiesse, intelligence, savoir, élégance, chic. MM. Guérin, Noé-Girbault, se transformant très bien dans le rôle de Toto Mazamet, trouva l'accent du midi dont il ne se départit nullement. Il y est désopilant et applaudi. MM. Frère, Carbonnier, se montrent des artistes vraiment hors de pair. Tous ont été bons, notamment Mme Rêfre, dans Madame Mazamet, une mère parfaite et fort risible à l'égard de son petit garçon de cinquante ans. M. Guérin s'est montré un véritable Boris ridicule et un comique parfait.

Un bal brillant s'est prolongé fort avant dans la nuit. Enfin cette belle soirée s'est accomplie avec du bon théâtre. Meilleurs compliments à tous les artistes et vives félicitations à MM. Noé-Girbaults et Ener Gilarier, qui d'accord avec M. Quignon, ont su comprendre le théâtre au village, le faire apprécier et aimer, facteur indispensable pour retenir la jeunesse à la terre et l'homme des champs au foyer.

Pamphyle de la Rampe

3 décembre - Gambais sous la coupole

Jeudi dernier, à la séance annuelle de l'Académie Française, dans son magnifique rapport sur les prix de vertu, M. René Bazin, directeur, a rendu un juste hommage à notre concitoyenne Mme Veuve Sylvain Prieur, fondatrice de l'asile situé à Raconis qui, cette année, a obtenu le prix Montyon. Le *Journal de Mantes* s'associe de grand cœur aux paroles de l'éminent académicien.

3 décembre - La Sainte-Barbe à Gambais

Dimanche prochain sera célébrée la fête de Sainte-Barbe. A 3h. ¼ sur la place de la Mairie, M. le Maire, assisté des membres du Conseil municipal et des membres honoraires passera la revue des sapeurs-pompiers. A 3h.1/2, défilé. Le soir, à 6h., grand banquet sous la présidence de M. Vasseur, maire, au restaurant Douin. Prix du banquet : 4 francs.

Mmes et MM. les membres honoraires sont informés, qu'au premier jour, un sapeur se présentera à leur domicile pour percevoir les cotisations de l'année.

10 décembre – Avenir Sportif de Gambais

L'Avenir Sportif fêtera le samedi 21 décembre le 8^{ème} anniversaire de sa fondation au cours d'une soirée qui sera donnée avec le concours d'artistes de Paris, au Casino de Robinson, à 8h. Prix des places : réservées, 1fr.50 ; premières, 1fr. ; secondes, 0fr.75. Après le concert, bal.

10 décembre – La Sainte Barbe à Gambais

La fête annuelle de nos pompiers a eu lieu dimanche dernier. On y a présumé dans la journée par la revue d'usage, passée par M. Vasseur, maire, assisté de MM. de Labriffe, conseiller général, et Tirlet, adjoint. A l'issue de cette revue, où M. le lieutenant Fleury a présenté notre subdivision, le maire a remis au sergent Masson la médaille trentenaire accordée par M. le ministre de l'Intérieur. En épinglant sur la poitrine de ce soldat du devoir la décoration si bien méritée, le magistrat municipal joint à ses félicitations personnelles celles du Gouvernement de la République, par des paroles auxquelles nous nous rallions de tout cœur. Le soir, un banquet de soixante couverts a été servi dans le grand salon du restaurant Douin. Au dessert, de forts beaux discours ont été prononcés. A l'issue du repas, pour terminer cette fête de famille, du devoir et du dévouement, chants, récits, monologues, ont été interprétés par nos braves sapeurs-pompiers et leurs amis, trouvant comme ses membres honoraires et leurs invités, cette soirée trop courte, se donnant aussi rendez-vous pour l'année prochaine.

10 décembre – Nécrologie

Vendredi dernier ont eu lieu, au milieu d'une grande assistance de population, les obsèques du sapeur-pompier Pierre Eon décédé prématurément à l'âge de 41 ans. Sous le commandement de M. le lieutenant Fleury, la subdivision locale rendait les honneurs. Les cordons du char funèbre étaient tenus par MM. Henri Lemaître, conseiller municipal, Vigoureux, industriel, Cirou et Blondeau, amis personnels du défunt. Les subdivisions de Houdan, Bazainville, Bourdonné, Garancières, La-Queue-en-Yvelines, Grosrouvre, leurs officiers en tête, avaient envoyé des délégations. Au cimetière, dans un langage élevé, M. le lieutenant Fleury, au nom de la section de Gambais et de l'Union départementale a adressé au sapeur-pompier Eon le dernier et suprême adieu, retraçant les vertus civiques et privées de son collaborateur trop tôt ravi à l'affection de tous et des siens. Remarqué dans l'assistance : MM. Vasseur, maire, Tirlet, adjoint, de Labridde, Conseiller général, un grand nombre de conseillers municipaux, André et Malherbe, anciens officiers de la section, etc, etc. Nous adressons à la famille éplorée nos sincères condoléances.

1914

14 janvier – Postes et télégraphes

Par arrêté du 5 janvier, la médaille de bronze des postes et télégraphes a été décernée à M. Cernois, Ernest, facteur suburbain à Gambais, 30 ans et demi de services administratifs. Nos félicitations.

28 janvier – Mariage

On annonce le prochain mariage de Melle Yvonne Job, la gracieuse belle-fille de M. Quignon, l'artiste musicien si apprécié, directeur de la salle Tabarin, à Gambais, avec M. Georges Vitrou, fils du grand agriculteur de Richebourg. Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

4 février – Une retraite à Gambais

Après 25 ans de bons et loyaux services, M. Cernois, notre facteur des postes, prend sa retraite pour cause de maladie. Chacun regrettera le départ de cet humble et dévoué fonctionnaire qui, pendant les années passées à l'administration, a toujours été un fidèle serviteur de la République. Nous souhaitons à M. Cernois, si sympathique chez nous, le prompt rétablissement de sa santé et faisons les meilleurs vœux pour ses entreprises futures.

11 février – Un mariage à Gambais

On annonce le prochain mariage de M. Emille Masson, fils du dévoué conseiller municipal, avec Melle Germaine Maréchal, de Mézy. Nos meilleurs vœux.

11 février – Une subvention au Comice agricole

Dans sa séance extraordinaire du 12 novembre 1913, le Conseil municipal a voté une subvention de 500 francs, dans le but de voir le Comice Agricole tenir en 1914 ses assises à Gambais. Espérons que les organisateurs de cette grande manifestation de l'agriculture et du progrès n'hésiteront pas à choisir notre localité où tant d'emplacements sont propices pour l'exhibition des produits et pour les fêtes qui y seront inhérentes.

11 février – Conseil municipal de Gambais

A la séance du Conseil municipal qui s'est tenue dimanche dernier, un conseiller, outré d'une lettre anonyme qu'il avait reçue quelques jours auparavant, l'a communiquée à ses collègues. Cette missive, veuve de style et de sens commun, a provoqué le rire enthousiaste et la pitié. Elle se termine par un *Electeur républicain*. Nous ferons observer à l'auteur qu'un électeur républicain a le courage de son opinion. Nous lui dirons aussi que s'il était découvert, il pourrait bien aller s'expliquer devant les juges.

18 février – Nécrologie

Il y a quelques jours, décédant à Gambais, à l'âge de 76 ans, un travailleur et un père de famille dans toute l'acception du mot, le citoyen Fernand Lebette, enlevé à l'affection des siens et à l'estime de tous, par une embolie. Les obsèques civiles de notre concitoyen ont eu lieu au milieu d'un grand concours de la population. Les cordons du char funèbre étaient tenus par MM. Henri Lemaître, conseiller municipal, Ruch, Boisseau et Wilfrid Fromenteau, ses amis personnels. Selon la volonté exprimée par le défunt aucun discours n'a été prononcé au cimetière. Le citoyen Lebette était le fils d'un ancien maire de Bazainville. Nous adressons à la famille de ce républicain, si cruellement éprouvée, nos sincères condoléances.

11 mars – Braconne

En embuscade le 5 mars, à 9h. du soir, dans le bois du Jarrier à Gambais, les gendarmes de Houdan aperçurent deux individus visitant des collets. Ils appréhendèrent les braconniers. L'un d'eux, Yves Auffret, peu satisfait de se voir ainsi...pris au collet, insulta et menaça les représentants de la loi. Par contre, son compagnon, nommé Leroux, se laissa docilement emmener. Ils seront poursuivis pour chasse avec engins prohibés.

18 mars – Hyménée

On annonce le prochain mariage de M. Alphonse Vigoureux, fils de l'aimable et sympathique directeur du Casino de Robinson, avec Melle Germaine Geoffrin, de La Roche (Yonne). Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

8 avril – Le tir de Neuville

Comme par le passé, le tir annuel de Neuville aura lieu lundi prochain. Il est offert par M. de Labriffe, conseiller général, aux sapeurs-pompiers, à l'Avenir Sportif et aux habitants de la commune de Gambais. De magnifiques récompenses seront offertes aux tireurs. La subdivision d'Adainville prendra part cette année au concours. A midi, place de la mairie, revue des troupes par M. Vasseur, maire, assisté de MM. les conseillers municipaux et des membres honoraires, défilé, ensuite suivi du tir qui aura lieu dans le parc du château. Le soir à 6h., banquet dans le grand salon du Restaurant des Ecoles (maison Ernest Champagne).

15 avril – Le tir de Neuville

Une belle fête cette année, bien que le temps fût resté sombre ; néanmoins les promeneurs étaient nombreux lundi dernier. A midi et demi, sur la place de la Mairie, la revue des sapeurs-pompiers a été passée par M. Vasseur, maire, accompagné de MM. Tirlet, adjoint, de Labriffe, conseiller général, Dubocq, conseiller municipal, et de quelques membres honoraires.

La belle tenue des troupes placées sous le commandement de M. le lieutenant Houffinié, de la subdivision d'Adainville, a été fort remarquée du public qui se pressait sur le terrain de manœuvre. Il en a été de même pour l'Avenir Sportif, dirigé par M. Louvet. M. le lieutenant Fleury n'était pas présent ; chacun a regretté l'absence de cet officier distingué. En son lieu et place, le sergent Masson a présenté notre subdivision. Après la revue et le défilé, le concours de tir a immédiatement commencé et s'est terminé vers 5h. Il eut lieu dans le parc du château où la symphonie d'Adainville, sous la direction autorisée de M. Plisson, a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Le soir, près de cent convives prenaient place dans le grand salon de l'Hôtel des Ecoles où M. Ernest Champagne, l'aimable propriétaire, en professionnel expérimenté pour ses débuts à Gambais, a prouvé qu'il était passé maître en l'art du goût parisien. De forts beaux discours ont été prononcés. Ainsi s'est terminée cette belle fête de famille, de devoir et de patriotisme.

22 avril – Avenir Sportif

L'Avenir Sportif de Gambais, société de préparation militaire, agréée par le Ministère de la Guerre, ouvrira son concours annuel le dimanche 3 mai prochain ; les épreuves se feront au fusil Lebel. Le tir qui se tiendra au stand de la société se continuera les dimanches 10, 17, 24 et 31 mai ainsi que le 1^{er} juin.

Il comprendra diverses catégories. Des récompenses sont réservées aux meilleurs tireurs.

Nous ne saurions trop encourager nos concitoyens, principalement la jeunesse, à se perfectionner dans cet art et surtout à savoir profiter des salutaires enseignements que ce sport aussi utile qu'agréable inspire à tous. Nous en reparlerons.

6 mai – Ecole d'aviculture de Gambais

Les examens de sortie pour la première session ont eu lieu jeudi dernier. Le jury était composé de M. Roullier, l'écrivain scientifique fort en vue, directeur de l'Ecole pratique, président ; il était assisté de MM. Frère, l'éminent aviculteur, Gaston Fleury, l'agriculteur distingué, Arnoud Robert, le cultivateur émérite. M. Bournérias, l'instituteur public, remplissait les fonctions de secrétaire. Encore une fois, à ce tournoi de la science, les dames se sont distinguées, tant pis pour vous Messieurs !
Nos meilleures félicitations aux gracieuses étudiantes.

20 mai -Gambais

Le Comice Agricole de Seine & Oise se tiendra en 1914 à Gambais, le 28 juin prochain, dans le parc du château.

10 juin – Avenir Sportif de Gambais

Le 7 juin a eu lieu à la salle Tabarin, la distribution solennelle des récompenses du tir pour l'exercice 1914. La cérémonie était présidée par M. Vasseur, maire, assisté de MM. Léon Brochard, président effectif de la société ; Allard, vice-président ; Louvet, directeur et Pierre Lesprillier, secrétaire général.

Dans un spirituel discours, après avoir excusé M. de Labriffe, conseiller général, M. Brochard a retracé l'histoire de l'Avenir Sportif depuis sa fondation, exposé ses desiderata, passé en revue les services rendus par ses collaborateurs, remercié les ministres de la Guerre et de l'Intérieur, le Conseil général de Seine-et-Oise, qui sans cesse s'intéressent au développement physique de la jeunesse et aussi aux sports athlétiques, et en remerciant M. le Maire d'avoir bien voulu accepter la présidence de la cérémonie, s'est montré reconnaissant envers le Conseil municipal au sujet de la subvention votée ces jours derniers.

M. Vasseur, reprenant le thème de M. Brochard, a fait connaître combien depuis sa jeunesse, fort mouvementée, il s'était toujours intéressé aux œuvres post-scolaires et combien il abonde dans le sens de l'enseignement populaire si nécessaire aux masses. Les paroles des deux orateurs ont été couvertes d'applaudissements. M. le Secrétaire général a ensuite donné lecture du palmarès.

Les récompenses étaient splendides. Ont obtenu :

Délégations

1^{er} prix, La Queue-les-Yvelines

2^{ème} prix, Boutigny

3^{ème} prix, Gendarmes de Houdan

4^{ème} prix, Pompiers de Gambais

Membres honoraires

Prix d'honneur : M. Champagne, Ernest, médaille offerte par le ministre de la Guerre.

1^{er} prix, MM. Hareng, Urbain

2^{ème} prix, Tourlet

3^{ème} prix, Mauchien

4^{ème} prix, Charron

5^{ème} prix, Vigoureux, Léon

6^{ème} prix, Camelot, Gaston

7^{ème} prix, Cirou, Henri

8^{ème} prix, Vaux, Eugène

9^{ème} prix, Odet

M. Vigoureux, Léon, reçoit une médaille offerte par le ministre de l'Intérieur et M. Odet le diplôme du ministre de la Guerre.

Membres étrangers

1^{er} prix, MM. Lecourt, Paul

2^{ème} prix, Larrivée

3^{ème} prix, Jouffroy

4^{ème} prix, Joulain, Marcel

5^{ème} prix, Piquart

6^{ème} prix, Joulain, Armand

7^{ème} prix, Girard

8^{ème} prix, Livet

M. Rouquet reçoit le diplôme offert par le ministre de la Guerre.

Membres actifs

1^{er} prix, MM. Lesprillier, Pierre

2^{ème} prix, Louvet, Maurice

3^{ème} prix, Vigoureux, Alphonse

4^{ème} prix, Carroué, Maurice

5^{ème} prix, Robineau, Henri

6^{ème} prix, Flèche, Jacques

7^{ème} prix, Allard, Louis

8^{ème} prix, Libert, Pierre

M. Antoine, Charles, reçoit la médaille offerte par le ministre de l'Intérieur et M. Belhonne, Lucien, le diplôme offert par le ministre de la Guerre.

Nos félicitations à tous les lauréats.

Fusy de la Balle

10 juin – Médaille d'honneur

Par arrêté du Ministère de l'Intérieur, la médaille d'honneur en argent a été décernée à M. Guillois, Jacques-Victor, cantonnier à Gambais. Nos félicitations.

10 juin – Pour...tuer le temps

Cinq jeunes Parisiens étaient venus passer les fêtes de la Pentecôte à Gambais, mais comme ils ne goûtaient que fort peu les beautés de la campagne ensoleillée, ils prirent le parti d'organiser un jeu très à la mode dans la capitale. Sortant revolvers et brownings, ils firent des...cartons sur les poteaux télégraphiques dont ils brisèrent les isolateurs. Malheureusement, les détonations avaient attiré l'attention des gendarmes de Houdan en tournée dans la commune, qui dressèrent des contraventions aux tireurs.

1^{er} juillet – Les pompiers de Gambais au concours

Le dimanche 21 juin, notre subdivision au concours d'Héricy en Seine-et-Marne s'est montrée à hauteur de sa mission et a remporté les succès les plus justifiés. Il faut tout d'abord reconnaître le dévouement et les grandes qualités de M. Le lieutenant Fleury qui a su présenter des hommes déjà depuis longtemps habitués au succès ; grâce à son commandement autorisé et de la part de l'officier à une étude approfondie, comme à une persévérance soutenue, les résultats ont été probants. Ont obtenu :

Stratégie, groupe B (officiers) : 1^{er} prix M. Fleury, lieutenant.

Théorie appliquée : 1^{er} prix, M. Fleury, lieutenant. Pour chaque récompense un objet d'art.

Stratégie, groupe B (sous-officiers), 4^{ème} prix : le sergent Masson, une médaille.

Manoeuvre : prix d'excellence ascendant, couronne de vermeil avec prime de 50 fr.

Tenue : 1^{er} prix, médaille vermeil.

Matériel : 1^{er} prix, médaille vermeil.

Notre subdivision qui a concouru 1^{ère} division, 2^{ème} section, désormais se présentera en 1^{ère} division, 1^{ère} section.

Nos meilleures et plus sincères félicitations.

8 juillet – Comice Agricole à Gambais -Palmarès

Progrès agricole

Grande culture

Grand prix d'honneur : un objet d'art offert par le Conseil Général à M. Paul Macron, agriculteur à la ferme de Charmont par Magny-en-Vexin.

Une grande médaille d'or à l'effigie d'Olivier de Serre, offerte par M. le baron de Courcel, président d'honneur du Comice, à M. et Mme Georges Haranger à la ferme de Méré, commune de Chaussy.

Une médaille de vermeil du Comice à M. Lucien Rouland à Hermeray, commune de Bourdonné.

Une grande médaille d'argent offerte par le Conseil Général à M. Paul Jean à Ménerville.

Prix spécial : un objet d'art offert par le Comice à M. Constant Leguay régisseur chez M. Cochard à Omerville.

Moyenne culture

1^{er} prix : une grande médaille de vermeil à M. Auguste Legendre, à la Comtée, commune de Chaussy.

2^{ème} prix : une grande médaille de vermeil offerte par le Comice à M. Dolbert à Perdreauville par Gambais.

3^{ème} prix : une grande médaille d'argent du Conseil Général à M. Jules Philbert à la Motherie commune de Genainville.

Petite culture

Rappel de 1^{er} prix, à M. Gaston Fleury à Gambais.

1^{er} prix : une grande médaille d'or à M. Célestin Clerice cultivateur à Andelu.

2^{ème} prix ex-aequo : une médaille d'or à M. Louis Bouffinier cultivateur à Bourdonné et à M. Augustin Lecoq cultivateur à Perdreauville.

3^{ème} prix ex-aequo : médailles de vermeil à Mme Lavenant à Gambais et Mme Robert Armand à Gambais.

Questions sociales agricoles

Logements ouvriers

Récompenses offertes aux agriculteurs ayant réalisé des efforts dans ce sens et primes aux ouvriers dont les logements sont les mieux tenus.

Une grande médaille d'or offerte par le Conseil général à M. Macron agriculteur à la ferme de Charmont. M. Macron a d'autant plus de mérite que ses propriétaires se refusent absolument à faire quoique ce soit pour améliorer et même simplement entretenir les bâtiments de la ferme. Tous les logements ouvriers ont été aménagés par M. Macron lui-même à ses frais dans des bâtiments inutilisés ou dans de vieilles habitations remises en l'état.

Prime aux ouvriers dont les logements sont les mieux tenus : prime de 25 francs avec diplôme pour la très bonne tenue de leur ménage à M. et Mme Choquet ; prime de 15 francs avec diplôme pour la bonne tenue de leur ménage à M. et Mme Beyo, M. et Mme Bichon, M. et Mme Guizelin, Mme Cornélie Dolée ; prime d'encouragement de 10 francs pour la tenue de leur ménage à M. et Mme Bozo, M. et Mme Prévost, M. et Mme Rayer, M. et Mme Maurice Dolé, M. et Mme Garnaud.

Moralité

Grand prix d'honneur

Une grande médaille d'or offerte par le Conseil général et une somme de 100 francs offerte par M. le Comte de Caraman à Mme Catherine Marly, veuve Beeler, âgée de 66 ans, pour ses 48 années de services chez MM. Ledru, père et fils, dans les fermes de Soindres et Saint-Illiers-le-Bois. Le père de Catherine Marly, son mari et son fils sont tous les trois morts au service de MM. Ledru. Elle demeure attachée à la ferme de Saint-Illiers-le-Bois chez M. Ledru fils où elle est considérée comme étant de la famille.

Commis de ferme

Une médaille de vermeil offerte par la Société des Agriculteurs de France à M. Biard âgé de 50 ans, pour ses 15 années de services chez M. Macron à Charmont.

Chef de culture

Une médaille de vermeil du Comice à M. Jules Viget âgé de 54 ans pour ses 18 années de services chez M. le marquis de Labriffe à Neuville.

Mécaniciens de ferme

3^{ème} prix : une médaille d'argent offerte par le Conseil général et une somme de 40 francs à M. Auguste Tanguy pour ses 18 années de services chez M. le marquis de Labriffe.

4^{ème} prix : une médaille de bronze offerte par la société des Agriculteurs de France et une somme de 25 francs à M. Noël Maillard âgé de 44 ans pour ses 14 années de services chez M. Macron à Charmont.

Charretiers

1^{er} prix : une médaille de vermeil offerte par le Conseil général et une somme de 75 francs à M. Lucien Mary âgé de 57 ans pour ses 40 années de services chez M. Coquant à la ferme du Chesnay.

2^{ème} prix : une médaille d'argent offerte par le Conseil général et une somme de 60 francs à M. Lainé Alexandre âgé de 68 ans pour ses 33 années de services dans la famille Michaut à Chaussy.

3^{ème} prix : une médaille d'argent du Comice et une somme de 40 francs à M. Dorner, Pierre, pour ses 30 années de services chez M. Dupuis ferme de La Chapelle par Magny-en-Vexin.

4^{ème} prix ex-aequo : une médaille d'argent du Comice et une somme de 25 francs à M. Marchand, Gustave, âgé de 44 ans pour ses 28 années de services chez M. Cochard à Omerville et à M. Huonic, Jean, âgé de 67 ans pour ses années de services chez MM. Hamot et Macron à Charmont.

5^{ème} prix : une médaille d'argent et 25 francs à M. Nestor Pourfilet chez M. Cochard à Omerville.

Bergers

1^{er} prix : une médaille de vermeil offerte par le Conseil général et une somme de 100 francs à M. Benoist, Jules, âgé de 72 ans pour ses 30 années de services chez MM. Moret, Davrillé des Essarts et Coquant à la ferme du Chesnay.

2^{ème} prix : une médaille d'argent offerte par le Conseil général et une somme de 75 francs à M. Duchesne, Eugène, âgé de 54 ans pour ses 28 années de services dans la famille Michaut ferme de la Tour à Chaussy.

3^{ème} prix ex-aequo : à M. Choquet, Paul, âgé de 46 ans pour ses 18 années de services chez MM. Hamot et Macron à Charmont ; à M. Lavoque, Amédée, âgé de 64 ans pour ses 19 années de services chez M. Paul Jean à Ménerville.

4^{ème} prix : une médaille de bronze de la Société des Agriculteurs de France et 25 francs à M. Legrand, Josse, âgé de 35 ans, pour ses 13 années de services chez M. Haranger à la ferme de Méré et à M. Lecul, Charles, pour ses 13 années de services chez M. Cochard à Omerville.

Vachers

Pas de premier, ni de second prix.

3^{ème} prix : une médaille d'argent de la Société des Agriculteurs de France et une somme de 40 francs à M. Mailler, Désiré, pour ses 18 années de services chez M. le marquis de Labriffe à Neuville.

Agents de culture

1^{er} prix : une médaille de vermeil offerte par le Conseil général et une somme de 75 francs à M. Pilleux, Alexandre, âgé de 74 ans pour ses 54 années de services chez M. Haranger à la ferme de Méré.

2^{ème} prix : une médaille d'argent et une somme de 60 francs à M. Constant Renault âgé de 78 ans pour ses 41 ans de services chez M. Rouland à Hermeray.

3^{ème} prix ex-aequo : à M. Lemaire, Félix, âgé de 50 ans pour ses 31 années de services chez M. Legrand à Magny-en-Vexin ; à M. Le Saulnier, âgé de 62 ans pour ses 28 années de services chez M. Rouland à Hermeray.

4^{ème} prix : une médaille de bronze de la Société des Agriculteurs de France et une somme de 30 francs à M. Henri Laporte, âgé de 75 ans pour ses 21 années de services chez MM. Hamot et Macron à Charmont.

5^{ème} prix : une médaille de bronze du Comice et une somme de 25 francs à M. Gérard, Etienne, âgé de 80 ans pour ses 18 années de services chez M. Cochard à Omerville.

6^{ème} prix : une médaille de bronze du Comice et une somme de 20 francs à M. Clément Poissy âgé de 40 ans pour ses 15 années de services chez M. Langevin au Bas Breuil.

Gardes particuliers

1^{er} prix : une médaille de vermeil offerte par le Conseil général et une somme de 75 francs à M. Edouard Duval âgé de 65 ans pour ses 32 années de services chez M. le marquis de Labriffe à Neuville.

2^{ème} prix : une médaille d'argent offerte par le Conseil général et une somme de 40 francs à M. Tregaier, François, âgé de 40 ans pour ses 19 années de services chez M. Cochard à Omerville.

3^{ème} prix : une médaille d'argent et 40 francs à M. Désiré Saturnin âgé de 52 ans pour ses 12 années de services chez M. Cochard à Omerville.

Servantes de ferme

Rappel de 1^{er} prix : Mme Catherine Marty, veuve Beeler, pour ses 48 ans de services dans la famille Ledru.

Médaille de vermeil de la Société des Agriculteurs de France et une somme de 75 francs à Mme Olivier Tricot âgée de 81 ans pour ses 35 années de services chez MM. Guesnier, père et fils, à Hamécourt.

Ménages de serviteurs

Prix Lefèvre-Pontalis

Une médaille d'or du Conseil général et une somme de 160 francs, décernée chaque année en mémoire de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, membre de l'Institut, ancien député de Seine-et-Oise, ancien Président du Jury de Moralité de 1877 à 1902. Ce prix est attribué à M. et Mme Henry Guyot, âgés de 49 et 42 ans, pour leurs 22 années de services chez M. le comte de Villefranche à Villarceaux.

Jeunes serviteurs

(au-dessous de 21 ans)

1^{er} prix ex-aequo : une médaille d'argent du Conseil général et une somme de 40 francs à M. Emile Le Pechour, âgé de 21 ans, charretier chez M. Soyer à la Bretechelle depuis 7 ans ½ ; à M. Louis Cauchois âgé de 20 ans, charretier chez M. le comte de Villefranche à Villarceaux depuis 7 ans.

2^{ème} prix ex-aequo : une médaille de bronze du Comice et une somme de 40 francs à M. Lecul, Oscar, âgé de 19 ans pour 5 ans ½ de services chez M. Cochard à Omerville ; à M. Marchand Philibert âgé de 17 ans pour ses 5 années de service chez M. Cochard à Omerville.

3^{ème} prix : une médaille de bronze du Comice et une somme de 25 francs à M. Le Meur âgé de 16 ans pour ses 3 années ½ de services chez M. Soyer à la Bretechelle.

Horticulture

1^{er} prix : une grande médaille de vermeil à M. Auguste Duloy, chef de culture de plantes médicinales et aromatiques chez M. Fouché, agriculteur, distillateur à Houdan pour ses 35 années de pratique du jardinage, le bon entretien des plantations et l'excellente direction donnée au nombreux personnel placé sous ses ordres.

2^{ème} prix : une médaille d'argent du Comice à M. Adolphe Chartin à Gambais pour la tenue de son potager et ses plantations d'arbres fruitiers.

Enseignement agricole

Médaille d'or à M. Villeneuve, instituteur à Bréval.

Médaille de vermeil à M. Bournérias, instituteur à Gambais.

Médaille d'argent à M. Gerard, instituteur à Bazainville.

29 juillet – Nécrologie

Il y a quelques jours, décédant à Gambais, un homme de cœur et de bien dans toute l'acception du mot, M. Foucher, il était âgé de 75 ans. Autrefois chef jardinier, ses créations dans plusieurs départements de la France, comme aussi en Belgique, furent nombreuses. Quoique modeste et réservé surtout, il était fort recherché ; depuis plusieurs années, il se bornait à donner des conseils artistiques. C'était un Le Nôtre contemporain, jusqu'au dernier moment sa lucidité d'esprit a été admirable.

25 novembre – Mort de M. Roullier

M. Roullier, directeur de l'Ecole pratique d'Aviculture, industriel fort en vue, ancien maire de Gambais, est décédé dimanche dernier à 4h. du matin à l'âge de 71 ans. Son œuvre comme aviculteur et magistrat municipal est considérable. Venu en 1872 à Gambais, il s'adonne à l'aviculture qu'il perfectionne et transforme dans tous les sens. Ecrivain à ses heures, il laisse des travaux scientifiques très appréciés sur l'industrie qui lui a été chère et qui font partie de la bibliothèque des agriculteurs savants et en renom. Il tint l'écharpe municipale pendant douze ans ; quoique ne partageant pas ses idées et vues politiques, nous reconnaissons qu'il fut un administrateur hors de pair. M. Roullier qui disparaît aujourd'hui, était vice-président de la société d'aviculture de France, président et membre du jury supérieur dans toutes les expositions françaises et étrangères. Il était aussi chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction Publique, commandeur du mérite agricole et décoré d'un grand nombre de distinction d'autres pays, conseiller municipal, délégué cantonal, etc, etc. M. Roullier, parti de la classe la plus humble laisse une belle page dans l'histoire contemporaine.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi dernier.

25 novembre - Incendie à Gambais

Dimanche dernier, vers 10h. du matin, un feu de cheminée qui aurait pu avoir des conséquences plus graves en raison de la vétusté des locaux, s'est déclaré au château de Neuville. Le feu a pris dans l'une des chambres de domestiques située au 2^{ème} étage. L'alarme fut aussitôt donnée et grâce à la promptitude des secours apportés et au zèle comme au dévouement de nos sapeurs-pompiers dont le nombre aujourd'hui est très restreint, comme à la participation de personnes accourues pour venir en aide aux soldats du devoir, l'incendie a été aussitôt circonscrit. Après une heure ½ de travail tout danger avait disparu. On n'a pas à déplorer d'accident de personne, chacun en cette circonstance à fait son devoir.

22 décembre – Arrestation d'un aliéné

Depuis quelques temps, le nommé Géroult Henri, 31 ans, de Gambais, était atteint d'aliénation mentale. Après avoir habité chez sa belle-sœur, celle-ci, devant son attitude et ses menaces, se vit obligée de le mettre hors de chez elle. C'est alors que, depuis, il loge dans une cabane située en bordure d'un bois et souvent, la nuit, il vient rôder, armé d'un fusil, autour de la maison de Mme Géroult, sa belle-sœur. Pour la sécurité du public, il fut arrêté et dirigé sur l'hôpital de Houdan pour y être soigné.

1915

13 janvier – Nécrologie

De notre correspondant de Gambais :

Le dimanche 3 janvier ont eu lieu au milieu d'une assistance considérable de la population, les obsèques de M. Louis Quignon, l'artiste musicien bien connu de notre région, directeur de la salle Tabarin, décédé le 31 décembre dernier. Quoique commerçant, le défunt était un artiste dans toute l'acception du mot. Durant ces deux dernières années, pour ne parler que de celles-là, il avait voulu entreprendre à Gambais une décentralisation artistique et y avait parfaitement réussi ma foi. Plus de vingt pièces du théâtre contemporain furent chez eux sous sa direction, représentées avec un succès justifié. La musique de chambre exécutée pendant les intermèdes, où il tenait le bâton avec une véritable maestria, y fit florès. Indépendamment des qualités artistiques que déployait M. Quignon, on le voyait aussi s'adonnant aux œuvres d'assistance et de solidarité. Membre de la Société républicaine des Conférences populaires, c'était avec une véritable joie qu'il mettait sa salle au service de ce genre d'instruction, si profitable à tous ; il était aussi sociétaire de la compagnie des membres honoraires des sapeurs-pompiers et de bien d'autres groupements locaux qui trouvaient en lui le meilleur accueil et la plus cordiale hospitalité. Sur sa tombe, notre collaborateur Léon Petit a prononcé quelques paroles émues et au nom de la Société républicaine des Conférences populaires, a adressé le dernier adieu à ce camarade dévoué, sincère et intelligent surtout.

Nous adressons à Mme Quignon, à ses enfants et aux membres de cette famille si cruellement éprouvée, nos meilleures et respectueuses condoléances.

3 février – A la façon des Boches

Dans la nuit du 25 au 26 janvier, plusieurs jeunes gens se sont amusés à enduire d'excréments les portes de plusieurs habitations de Gambais. Les auteurs de cette farce stupide sont activement recherchés par la gendarmerie.

24 février – La Croix-Rouge à Gambais

Depuis quelques jours, grâce à l'initiative, au dévouement et au patriotisme de Mme Bastien, admirablement secondée dans son œuvre par Melle Langevin, déléguée du Comité central, des deux aimables personnes de l'Union des Femmes de France ont, dans notre localité, ouvert une maison de convalescence destinée à soulager les souffrances de nos malheureux soldats, victimes des fatigues et intempéries prolongées du champ de bataille ou de la tranchée. Onze convalescents, sous-officiers et soldats envoyés à Gambais par le service sanitaire de Versailles, ont trouvé asile dans la propriété de Mme Bastien, où l'hygiène est scrupuleusement observée et le confort moderne compris d'une façon intelligente. M. le docteur Delattre, dont le dévouement est connu de tous, prodigue les meilleurs et dévoués soins à ces humbles serviteurs de la Patrie. Les familles, la population, les amis, sont admis à visiter malades et établissement les dimanche et jeudi de 2 à 4 heures. Tous les militaires, dont la disposition d'esprit est excellente, n'ont qu'un idéal : retourner au feu. Nos meilleures félicitations à ces dévouées membres de l'Union des Femmes de France, qui se sont si bien pénétrées de l'œuvre de la Croix-Rouge et surtout ont si bien compris les grands principes du traité de la Convention de Genève.

24 mars – Vagabond suspect

M. Tirlet, adjoint au maire, était informé jeudi dernier qu'un individu étranger à la localité et d'allure peu rassurante avait essayé à plusieurs reprises, de pénétrer dans des maisons habitées seulement par des femmes. Cet individu dont les intentions étaient suspectes, avait effrayé à tel point des mères de famille que M. Tirlet cru bon d'aviser les gendarmes de Houdan, ceux-ci ne tardèrent pas à arrêter le vagabond, un journalier sans domicile fixe, nommé Eugène Lecomte, qui ne vivait que de mendicité et de rapine. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Mantes.

7 avril – Arrestation d'un insoumis

La gendarmerie de Houdan a mis en état d'arrestation, en passant au hameau de Mocsouris, commune de Gambais, un nommé Aimé-Marie Guenroc, 42 ans, qui travaille chez M. Baud, cultivateur ; cet individu qui faisait partie du bureau de recrutement de Rennes était recherché comme insoumis. Il a été mis à la disposition du gouverneur militaire de Paris.

28 avril – En cherchant des champignons

Parti pour aller chercher des champignons, M. Gautier, maçon à Gambais, trouva dans un bois au lieu de morilles, un superbe lapin pris au collet. C'était là du fruit défendu, mais l'amateur de cryptogames ne sut pas résister à la tentation et il enfouit l'animal dans son panier. Malheureusement pour lui, M. Poitevin, garde particulier de M. Petitjean, qui veillait non loin de là, embusqué dans un taillis, se montra et lui dressa procès-verbal pour délit de chasse.

2 juin – Insoumis

Signalé comme insoumis et recherché par l'autorité militaire, l'ouvrier agricole Eugène Lefèvre, employé à la ferme d'Olivet, a été arrêté l'autre mardi par les gendarmes de Houdan. Il a déclaré qu'ayant été réformé en 1906, il n'avait reçu aucune convocation pour se présenter devant le conseil de révision. Néanmoins, il a été mis à la disposition du gouverneur militaire de Paris qui décidera de son sort.

16 juin – Les dettes à payer

Condamné le 1^{er} juin dernier à 15 jours d'emprisonnement pour délit de chasse à l'aide d'engin prohibé, J-B Callié, journalier au Boulay, espérait bien puisqu'on l'avait laissé sortir librement du tribunal, échapper à l'accomplissement de sa peine. Son espoir fut de courte durée, bien qu'il prit soin de se cacher lorsqu'il les savait dans le voisinage, les gendarmes de Houdan l'arrêtèrent mercredi. Il a été transféré à la maison d'arrêt de Mantes où il devra purger sa peine.

23 juin – Cambriolage

Mobilisé dès le début des hostilités, M. Masson, cultivateur au hameau des Quatre Piliers avait, avant de rejoindre son corps, confié la garde de sa maison à son voisin, M. Poitevin. Mercredi, ce dernier remarque en passant devant la demeure de M. Masson que les fenêtres étaient grandes ouvertes. En pénétrant à l'intérieur, il constata que la maison avait été cambriolée ; dans toutes les salles, les meubles avaient été fracturés, fouillés et leur contenu gisait pêle-mêle sur le parquet. La gendarmerie, avisée, ouvrit une enquête qui la mit sur les traces des malfaiteurs, deux jeunes gens étrangers à la localité, qui avaient été perçus rôdant aux environs. Ils sont activement recherchés.

7 juillet – Cambriolage

Sa matinée de travail terminée, M. Paul Linot, journalier aux Bruyères, regagnait son domicile l'autre lundi à 12h. pour déjeuner. Il fut fort étonné de trouver ouverte la porte de son logis qu'il était cependant certain d'avoir fermé à clef. Il en comprit vite la cause. Des malfaiteurs s'étaient introduits chez lui pendant son absence et l'avait dévalisé. L'armoire seule avait souffert, les cambrioleurs s'étant contentés d'emporter pour 150 francs de lingerie. L'enquête ouverte par la gendarmerie a démontré que le ou les malfaiteurs devaient connaître les lieux à merveille, ceux-ci ayant dû, tout d'abord, retrouver la clef du meuble qui était cachée sur une planche derrière des ustensiles de cuisine. Les recherches continuent.

14 juillet – Ecole Nationale d'Aviculture

Au cours de sa réunion du 14 mai, la Commission départementale a décidé de ne pas admettre la demande de bourse à l'Ecole pratique d'aviculture de Gambais, présentée par M. Poinot, directeur-adjoint de cette école, en faveur de son fils Ernest, le Conseil Municipal de cette commune n'ayant pas été appelé à se prononcer sur le mérite de cette demande que M. Poinot n'a pas consenti à lui soumettre.

[Le deuxième semestre est incomplet aux Archives Départementales et aucune information concernant Gambais entre août et décembre n'a pu être trouvée].

1916

19 janvier - Un legs

Aux termes d'un testament olographe en date du 12 mars 1914 et déposé à l'étude de Me Mahieu, notaire à Houdan, M. Louis-Ernest Roullier, directeur de l'Ecole Pratique d'Aviculture, où il est décédé le 31 octobre 1915, a légué au Bureau de Bienfaisance de Gambais, la somme de mille francs qui devra être placée en rentes sur l'Etat à perpétuité.

26 janvier – Ecole d'Aviculture de Gambais

En raison de la mort du directeur et pour des causes différentes aussi, les cours de l'Ecole Pratique d'Aviculture qui autrefois s'ouvraient le 1^{er} février, recommenceront cette année le 1^{er} mars. La période scolaire qui se terminait le 31 octobre prendra fin, en 1916, le 30 novembre.

15 mars – Un vol

A Gambais, une débitante, Mme Guillemard, ayant quitté sa maison dans la nuit de mercredi dernier, constata en rentrant chez elle, que des malfaiteurs s'y étaient introduits, après avoir décroché les volets et brisé le carreau d'une croisée. Puis après avoir gagné la boutique, ils emportèrent plusieurs bouteilles de liqueur, du tabac et de l'épicerie. Le montant du vol est estimé à 20 francs environ.

22 mars – Tentative d'assassinat à Gambais

Notre arrondissement est fertile en informations sensationnelles. Aux affaires de Juziers et de Septeuil, la tentative d'assassinat de Gambais vient d'ajouter son mystère. Le hameau des Quatre Piliers, qui fait partie de la commune de Gambais, a été, vendredi matin, à 9h., le théâtre d'un drame qui s'est passé sur le chemin qui va de la gare de garancières-La Queue au hameau des Bruyères.

Mme Henri Granger, 22 ans, née Selida Auché, dont le mari exerçait à Paris, avant la mobilisation, la profession de conducteur de tramways, revenait de voir celui-ci à l'hôpital de Versailles, où il est actuellement en traitement, des suites d'une maladie contractée sur le front. Descendue à la gare de Garancières, elle se rendait chez ses parents au hameau des Pideaux. Au tournant du chemin qui passe à travers bois, elle aperçut un individu dont l'aspect lui causa une sensation d'effroi. L'homme était immobile. Elle hâta le pas, se retournant parfois. Brusquement, l'homme se mit à courir vers elle, puis à quelque distance, reprit son pas normal. Elle se hâta de plus en plus. A cinquante mètres est la première maison. Si elle peut y arriver, elle est sauvée ; mais l'homme l'a rejointe. « La route de Condé, lui demande-t-il », et avant qu'elle eut pu répondre, il lui tire à bout portant deux coups de revolver. Une balle atteint la victime au front, une seconde à la poitrine ? Elle crie : Pitié ! j'ai un petit enfant, je vous en prie ne me tuez pas. Mais l'autre tire encore une nouvelle balle qui atteint le cerveau, puis la saisissant par les aisselles, il la transporte dans le bois et la frappe de la crosse de son revolver. Après lui avoir dérobé sa montre et son porte-monnaie, il va ramasser sur la route les objets qu'elle a laissé tomber, puis lui crie : « Maintenant fiche le camp par-là », et s'enfuit. Une demi-heure après, Mme granger réussit à se traîner jusqu'à la première maison du pays, celle de Mme Allard, qui sur le pas de sa porte causait avec M. Gillois, cantonnier. Lorsqu'elle vit arriver Mme granger chancelante, tous deux se précipitèrent vers elle, la recueillirent, lavèrent ses plaies à grandes eaux puis la transportèrent jusqu'à l'hôpital auxiliaire du pays où elle fut pansée. De là elle fut conduite chez sa mère aux Pideaux.

Prévenu télégraphiquement, le Parquet de Mantes constitué par MM. Blavier, notre sympathique procureur de la république, Lemazurier, le distingué juge de Paix de Mantes, faisant fonction de juge d'instruction et Clément, greffier, arrivait à 5h. du soir et procédait à son enquête.

Nous avons pu voir Mme Granger qui, d'une voix faible, nous narra sa tragique rencontre. La malade était en proie à une surexcitation nerveuse et l'épouvante ressentie le matin, se traduisait dans chacune de ses phrases. Elle nous dit beaucoup souffrir de ses blessures à la tête, particulièrement de celle de l'œil. Les balles sont restées dans les plaies et on devra en faire l'extraction, cependant on espère la sauver.

L'agresseur de Mme Granger est un réfugié belge nommé De Velle et bien connu du tribunal de Mantes qui lui octroya au mois de septembre 1914 deux ans de prison, lesquels furent réduits de six mois après appel par le tribunal de Dreux. Actuellement De Velle est sous le coup de deux mandats d'arrêt, l'un motivé par son récent cambriolage du bureau de tabac Guillemard à Gambais et l'autre par sa tentative d'assassinat. Mme Granger a formellement reconnu son agresseur qui a disparu du pays laissant sa bicyclette dans une maison abandonnée. En dernière heure nous apprenons que de Velle, son forfait commis, réussit à prendre le train à la gare de Garancières-La Queue. Il s'en fut à Versailles et c'est là qu'hier mardi, 21 mars sans la matinée, la sûreté générale vint le cueillir. Il était porteur de la montre, donc aucun doute n'est permis sur sa culpabilité.

29 mars – Une querelle au café

Le 19 courant, vers 18h., M. Louis Gonsard, cultivateur au Boulay, faisait une partie de cartes dans un café du hameau quand un habitant du pays, M. Decok, entra et se fit servir un verre. Il parlait de son cas de sursis d'appel, disant que l'on avait déposé une plainte contre lui et notamment M. Gonsard. Apercevant alors celui-ci, il prit une chaise et l'injuriant, menaça de l'en frapper. Sur ces entrefaites, Mme Decok entra puis, insultant aussi les consommateurs et la débitante, elle voulut frapper cette dernière. Plainte a été déposée contre eux par M. Gonsard.

5 avril – La tentative d'assassinat de Gambais

Nous avons relaté que le vendredi 17 mars, à 9h. du matin, un réfugié belge du nom de De Velle, connu dans la commune de Gambais par ses nombreux rapt, tira trois coups de de revolver sur Mme Granger. Son forfait accompli, muni de la montre et de l'argent de sa victime, il rentra à sa chaumière et dissimula son revolver entre deux matelas puis il s'en fut à la gare de Garancières-La Queue prendre le train pour Versailles. A trois heures de l'après-midi il se rendait rue Saint-Julien chez Mme Henry, bijoutière et lui vendait et lui vendait 5 francs la montre volée. Le soir il couchait chez M. Constantin loguer, 23 rue du Vieux-Versailles. Le mari de Mme Granger, mobilisé à Versailles, ayant appris l'attentat commis contre sa femme se mit à la recherche du meurtrier. Ayant réussi à découvrir où De Velle s'était réfugié, il prévint le gendarme Gauthier. Le 20 mars, celui-ci apercevant l'assassin dans la rue requit le soldat Pichet du 13^e dragons pour lui prêter main-forte et procéda à l'arrestation du belge. Il était neuf heures du matin. De Velle nia et continue à nier son forfait depuis qu'il est transféré à la prison de Mantes. Me Tripard a été désigné d'office pour l'assister comme défenseur.

L'état de Mme Granger est des plus satisfaisant. La blessée peut se lever mais les balles ne sont pas encore extraites.

12 avril – Un cambriolage

M. Petitjean, propriétaire à Gambais, possède aux Quatre Piliers une maison qui fut abandonnée par les locataires au début de la guerre. Cette maison, entourée d'un grillage, fut cambriolée l'an dernier et ces jours-ci elle reçut à nouveau la visite de malfaiteurs. La porte d'entrée fut ouverte avec une fausse clef. Les portes intérieures ont été fracturées et l'un des panneaux en est scié ou défoncé. Les pièces sont dans le plus grand désordre. L'auteur du premier vol, un belge, nommé De Velle, qui a été arrêté pour tentative d'assassinat étant revenu dans la contrée et s'étant établi dans une maison également abandonnée, on le soupçonne comme étant l'auteur du vol. Toutes les habitations du hameau des Quatre Piliers étant abandonnées, aucun témoin ne put être entendu.

19 avril – La tentative de meurtre de Gambais

L'instruction du crime de Gambais s'est continuée cette semaine par la confrontation du meurtrier et de la victime. Mme Granger reconnut formellement son agresseur. Cependant, De Velle continue de nier énergiquement sa tentative de meurtre. Défense stupide autant qu'inutile car les preuves abondent : l'emploi du temps de De Velle le jour du meurtre, la montre volée et vendue à Versailles, le billet de 5 francs dérobé et servant à payer le déjeuner à Garancières-La Queue, et après-demain encore, quand les balles seront extraites des blessures de la victime, le numéro des balles du revolver.

17 mai – Cambriolage

Mme Mauguin, rentière, avait loué depuis quelques années une maison assez isolée aux abords des bois de Perdreauville. Après quelques mois d'absence, elle revint dimanche 7 courant et constata que sa demeure avait reçu la visite de cambrioleurs qui avaient pénétré en fracturant la serrure de la porte d'entrée. Elle trouva les lits complètement retournés et après inventaire constata la disparition de deux matelas, deux édredons, une couverture, un dessus de lit et de maints objets ménagers. Ce cambriolage qui semble remonter à deux mois environ cause un préjudice de 410 francs à Mme Mauguin qui a porté plainte.

24 mai – Nomination

Nous apprenons avec une vive satisfaction que le fils d'un de nos sympathiques concitoyens de la Ferme des Bois, l'adjoint Lamiot, vient d'être promu sous-lieutenant. A la déclaration de guerre, parti comme sergent, il a successivement gagné les grades de sergent-major et d'adjoint et a été glorieusement blessé. Nos meilleures félicitations à ce jeune officier d'avenir.

24 mai – Le feu à Gambais

Jeudi dernier, vers 14h., le feu s'est déclaré dans le bois dépendant des propriétés du marquis de Labriffe, près l'étang les Bruyères. L'alarme aussitôt donnée, les secours arrivèrent de toutes parts. Actionnées par le vent, dans cet endroit rempli de sapins et de bruyères, les flammes trouvaient un aliment facile. Durant 4 heures, les gerbes de feu lançaient des torrents de fumée qui rendaient les opérations difficiles. A 18h., grâce à la promptitude des secours et au travail ininterrompu des sauveteurs, tout danger avait disparu. On n'a pas eu à déplorer d'accident de personnes.

31 mai – Succès scolaire

Nous apprenons avec une véritable satisfaction que le jeune Pierre Quignon, élève à l'école communale de Gambais, après un brillant examen, vient d'obtenir la bourse au lycée Hoche à Versailles. Nos meilleures félicitations.

31 mai – Legs

Aux termes d'un codicille olographe en date du 8 décembre 1915, déposé en l'étude de Me Mahieu, notaire à Houdan, M. Lemarchand Jean-Julien, en son vivant curé de Gambais où il est décédé le 29 janvier 1916 a notamment fait la disposition dont la teneur littérale suit : « Mon intention est de répartir comme il suit les cinq cents francs de rente que j'ai souscrit pour la défense nationale... . Ce qui resterait serait donné aux pauvres de Gambais. »

7 juin – Le meurtre de Gambais à l'instruction

De Velle, l'agresseur de Mme Granger a été amené au cabinet de M. de Thore, juge d'instruction au tribunal de Mantes. Nos lecteurs n'ont pas oublié la tentative de meurtre dirigée contre Mme Granger, le vol de son porte-monnaie, la fuite de De Velle à Versailles où il fut arrêté. Malgré les preuves de sa culpabilité, preuves établies par la trouvaille dans sa paillasse d'un revolver du calibre des balles trouvées dans le corps de la victime, de la montre de Mme Granger, par la délivrance d'un billet de chemin de fer à la gare de Garancières-La Queue, De Velle a formellement nié toute participation à l'attentat. Il a été reconduit à la prison. Mme Granger est aujourd'hui complètement remise de ses blessures.

7 juin – Ecole Pratique d'Aviculture

Les examens pour la première session de l'année ont eu lieu lundi dernier. Les principaux lauréats sont M. Everard qui obtient la médaille du Ministère de l'Agriculture, les autres médailles et diplômes ont été décernés à MM. Martin, Kieff, Antheaume, Antrez et Tisserand. M. Franky-Barjon, écrivain scientifique, est nommé directeur intérimaire.

7 juin – Citation

De notre correspondant particulier à Gambais, nous apprenons avec une véritable satisfaction que notre concitoyen Gaston Lalandre vient d'être cité à l'ordre de son régiment pour sa vaillance et sa belle conduite au feu. Gaston Lalandre est un des jeunes qui, quoique cultivateur, a pendant trois années, sur la scène de notre Tabarin local, par son esprit, sa verve et un profond sentiment artistique et dramatique, su charmer nos soirées d'hiver et surtout les faire applaudir. Nos meilleures et très amicales félicitations.

Ordre du Régiment : Le lieutenant-colonel Laucagne, commandant le 167^e régiment d'infanterie, cite à l'ordre Lalandre Gaston de la 3^e Cie. Soldat remarquable par son courage et sa belle attitude au feu, le 25 septembre 1915, s'est conduit très brillamment à l'attaque des tranchées allemandes au combat de Serven.

21 juin – Vol de billets

M. Guillaume Richard, journalier chez Mme Benoist, ferme d'Olivet, a porté plainte lundi de la semaine dernière contre un de ses camarades de ferme. Il l'accuse de lui avoir soustrait deux billets de 20 francs qu'il venait de recevoir de sa patronne deux heures plus tôt et qu'il avait placé dans la poche d'un gilet que M. Richard avait déposé sur un coffre à avoine. Il dit que ce même compagnon de travail lui avait déjà volé 10 francs l'an précédent. Les renseignements donnés sur le jeune homme soupçonné sont excellents.

28 juin – Hyménée

Jeudi dernier à Marchezai (Eure & Loir) a été célébré le mariage de notre concitoyen M. Ernest Champagne, le jeune et sympathique propriétaire de l'Hôtel des Ecoles, mobilisé, avec Melle Suzanne Lecointre. En raison des événements, la cérémonie nuptiale a revêtu le caractère de la plus stricte intimité. Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux.

2 août – Cour d'Assises

De Velle, le meurtrier de Gambais s'est laissé traduire devant la Chambre des mises en accusation de Versailles et voyant qu'il risquait la peine de mort pour sa meurtrière agression sur Mme Granger, s'est soudain souvenu qu'il était déserteur belge et a revendiqué le droit de passer devant un conseil de guerre. Ce qui motive sa nouvelle et imprévue déclaration est le fait que la législation de son pays ignore la peine capitale. On comprend maintenant pourquoi De Velle préfère le conseil de guerre aux Assises.

30 août – Pour les mutilés

Dans sa séance du 20 août, le Conseil municipal a voté une subvention de 50 francs pour l'œuvre des mobilisés des armées de terre et de mer ; également une subvention de 50 francs à l'œuvre d'assistance des militaires tuberculeux de la guerre.

18 octobre – Un rescapé du « Gallia »

Nous apprenons avec une véritable satisfaction et non sans émotion, que notre concitoyen André Goupy, jeune soldat de la classe 15, se trouve parmi les rescapés du Gallia et que le sauvetage opéré, il a été débarqué dans l'un des ports de la Méditerranée.

25 octobre – Un blessé

Nous apprenons que le Colonel Largillière, frère de notre concitoyen, vient dans un des récents combats d'être assez grièvement blessé. C'est la troisième fois en moins de 18 mois que cet officier supérieur ressent personnellement les atteintes du feu de l'ennemi.

25 octobre – Un rescapé

Un enfant de Gambais, le soldat André Goupy, rescapé du Gallia, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, après une traversée fort mouvementée, a été débarqué à Bizerte.

8 novembre – Vol par effraction

Vendredi dernier, à 1h. et demi de l'après-midi, Mme Louise Goupy, journalière au Boulay, partait à l'herbe, laissant sans surveillance la maison qu'elle habite. Deux heures après, lorsqu'elle revint, elle vit que l'un des barreaux de la fenêtre de sa chambre était descellé. Elle pénétra chez elle et le désordre régnant dans la maison ne lui laissa plus aucun doute sur ce qui s'était passé. Un voleur avait pénétré par la fenêtre et après avoir bouleversé le lit et les meubles, avait découvert 100 francs dans l'armoire et en plus, un porte-monnaie dans le buffet, contenant une quinzaine de francs. Après s'être approprié du tout, laissant seulement 5 francs dans le porte-monnaie, le voleur disparut. Il est activement recherché et son signalement étant connu puisqu'il a été vu d'une voisine, il est probable que son arrestation sera proche.

8 novembre – la Toussaint à Gambais

Malgré l'incertitude et l'inclémence du temps, la population s'est rendue au cimetière de Gambais, suivant l'usage, les jours de la Toussaint et des Morts. Que de femmes en deuil ! Dimanche dernier, ce pieux pèlerinage s'est continué. Durant ces trois journées, les entrées ont été nombreuses dans la nécropole. Les sépultures de Socrate Fromenteau et René Auché, ces enfants du pays ramenés à la terre natale après une mort glorieuse, ont reçu un grand nombre de visiteurs et furent respectueusement saluées.

22 novembre – Pour les œuvres de guerre

Sur la proposition du maire de Gambais, une subvention communale de 100 francs est allouée aux œuvres suivantes.

Œuvre d'assistance aux soldats mutilés : 50 francs

Œuvres d'assistance aux soldats tuberculeux : 50 francs

27 décembre – Nécrologie

Mercredi dernier ont eu lieu à Gambais, au milieu d'un grand concours de la population, les funérailles de Mme Laumaillier, décédée à l'âge de 83 ans, mère de Mme Carroué, la femme du négociant fort en vue dans la région, mère du receveur-buraliste de Neauphle-le-Château et grand-mère du caporal Carroué, si cruellement et glorieusement blessé et dont l'attitude au feu a fait l'objet d'un ordre du jour de la brigade. Toutes nos condoléances à cette ancienne famille de Gambais si éprouvée.

1917

17 janvier – Coups et blessures

C'est un scandale dans Perdreauville que les mauvais traitements qu'inflige à sa fille aînée Léontine, âgée de 18 ans, Mme Le Poullen, journalière travaillant à Gambais. Outrée, une voisine, Mme Dolbert, porta plainte contre à la gendarmerie et plusieurs témoins entendus confirmèrent la déposition de cette dernière. Espérons que la pauvre enfant, dont le corps est couvert d'ecchymoses, sera au plus tôt soustraite aux mauvais traitements que sa marâtre lui inflige.

14 février – Protestation

Dans notre numéro du 17 janvier, nous relations la plainte déposée par Mme Dolbert, de Perdreauville, au sujet de mauvais traitements infligés par sa mère, Mme Le Poullen, à la jeune Léonie, 17 ans. Nous sommes heureux d'annoncer que la jeune fille proteste énergiquement contre cette accusation qu'elle dit fausse.

28 février – Arrestation

Mme Vve Faigny, du hameau de Mocque Souris, condamnée récemment à 6 mois d'emprisonnement pour avoir dérobé un filet à provisions tombé de la voiture de Mme Pion, de Bazainville, a été mise en état d'arrestation lundi dernier au hameau de saint Côme où elle travaillait à une batterie du pays. Elle a été écroué à la prison de Mantes.

28 mars – Journée des tuberculeux

La quête faite à Gambais, au profit des soldats tuberculeux, a produit la somme de 104 francs 65. Remerciements aux généreux donateurs ainsi qu'aux charmantes quêteuses.

Le maire : Vasseur

18 avril – Bourse d'enseignement primaire

A la suite des examens des 22 et 25 mai 1916, M. René Quignon, dont la mère tient une épicerie à Gambais, a été admis. Trois quarts de bourse d'internat lui ont été accordés pour l'école primaire Jules Ferry à Versailles. Nos félicitations.

25 avril – Concert de bienfaisance au profit des réfugiés des pays envahis

S'amuser en faisant le bien, quelle idée généreuse ! C'est ce qu'on comprit les organisateurs de cette belle fête de famille organisée à l'impromptu. Que grâces soient rendues aux personnes qui l'ont conçue. Un magnifique concert donné dans la salle Tabarin que Mme Quignon avait gracieusement mise à la disposition des organisateurs avait attiré la population de Gambais et des communes circonvoisines. Bien avant l'heure fixée la salle était comble et chacun se trouvait heureux de contribuer au soulagement des misères que l'Allemand, comme l'a si bien défini notre ami Sadi Pety, dans sa belle poésie, *Le Bilan*, a accumulées chez nos compatriotes aujourd'hui sans foyer et dénués du nécessaire.

MMmes Ariane Hugon, de l'Opéra ; Léonce Zigrand, Ferny, Melle Yvonne Tijou, se sont montrés des artistes comme des cantatrices hors de pair ; Mme Franky-Farjon, une pianiste dont la réputation n'est plus à faire ; elle avait accepté le rôle ingrat et difficile d'accompagnatrice.

Que dire de Sadi Pety dans ses rôles de fin diseur et de comédien ? La poésie *Le Bilan* dont il est l'auteur a ému jusqu'aux larmes ; mais dans *Le beau sexe* et *Oh le célibat !* il a soulevé le fou rire. Avec une véritable maestria, MM. Gustave Smet, violoniste et René Gosselin, Violoncelliste de la Schola Cantorum ont enlevé le *Cœur serbe* et les *Erinnyes*, ainsi que *Le bicot* aux motifs très doux dont M. Smet est l'auteur. Avec sa voix mélodieuse, Mme Ferny nous a rappelé les refrains d'antan.

A cette fête familiale il manquait Mme Sadi Pety, cette tragédienne si sympathique retenue à Paris pour raisons de santé.

Il faudrait citer tous les artistes, chacun a déployé sa science et son talent ; ils méritent les félicitations unanimes. N'oublions pas les infirmiers militaires du train sanitaire qui dans leurs fonctions de commissaire ont, à l'égard des invités, mis autant de zèle que d'urbanité.

Fête organisée à l'improviste, honneur aux dames comme à nos concitoyens qui en ont eu la belle initiative. La recette a dû être fructueuse ; ce sera leur récompense. Les unes comme les autres en sachant réunir une salle choisie, ont prouvé que l'art et la bienfaisance se rencontrent sur le terrain de la solidarité savent toujours se donner la main. Merci encore à vous, Mesdames et Messieurs, d'avoir rivalisé de zèle et d'entrain, vos succès ont dépassé toutes les espérances.

2 mai – Nécrologie

Vendredi dernier ont eu lieu à Gambais les obsèques de M. Malherbe, ancien conseiller municipal, ancien officier des sapeurs-pompiers, décédé à l'âge de 64 ans. Une grande partie de la population suivait le char funèbre dont les cordons du drap mortuaire étaient tenus par MM. le lieutenant Fleury et Emile Masson, conseillers municipaux ; Largillier et Carroué, ses amis personnels.

M. Malherbe, Louis, qui vient de disparaître était un enfant de la Sarthe. Tout jeune il vint à Gambais où son père était établi charpentier et dont il prit plus tard la succession commerciale. En 1872, au mois de septembre, alors que les prussiens faisaient leur apparition dans la région, en compagnie de quelques uns de nos concitoyens bien résolus, s'enrôla dans un corps de francs-tireurs irréguliers, qui dans la forêt de Rambouillet faillirent être cernés, n'eurent que le temps de jeter leurs armes après avoir fait le coup de feu. Appelé de la classe 1871, il servit dans l'infanterie où il resta environ cinq ans, ne concourut pour aucun grade, bien que son instruction lui permettait d'aspirer à l'avancement. Il fit son congé comme sapeur ce qui lui permettait de donner cours à ses aptitudes professionnelles. A sa libération du service militaire, de retour dans ses foyers, il s'établit pour son compte et pendant plus de trente-cinq ans, rendant son industrie prospère, il dirigea les nombreuses constructions à lui confiées.

A plusieurs reprises il avait fait partie du conseil municipal, pour ne quitter l'assemblée communale qu'aux dernières élections, le dernier tour de scrutin ne l'ayant pas favorisé. Pendant trente-deux ans, il servit dans la subdivision des sapeurs-pompiers, passa par tous les grades ; par un décret présidentiel en fut nommé sous-lieutenant, poste qu'il occupa pendant cinq ans. A la fin de 1906, arrivé au terme de son commandement, il n'en sollicita pas le renouvellement ; il était titulaire de la médaille d'honneur que le Gouvernement accorde après trente ans de bons et loyaux services aux soldats du devoir.

Depuis 1912, M. Malherbe était rentré dans la vie privée. Le défunt laisse chez nous le souvenir d'un travailleur, d'un bon citoyen et d'un honnête homme dans toute l'acception du mot. Nous présentons à Mme Malherbe ainsi qu'à sa famille si cruellement éprouvée nos sincères condoléances.

9 mai – Ecole Pratique d'Aviculture

La deuxième session pour 1917 de l'Ecole d'aviculture de Gambais a été ouverte le mardi 1^{er} mai. Après l'installation des élèves, M ; le professeur Antheaume a commencé son enseignement qui prendra fin le 31 juillet prochain. Dans cette session sont occupés trois aveugles. Nous souhaitons les meilleurs succès à ces glorieuses victimes de guerre.

4 juillet - Nécrologie

Samedi dernier ont eu lieu au milieu d'une assistance considérable, les obsèques civiles de Mme Duhay, veuve du conseiller municipal de Gambais, décédée dans sa 83^{ème} année en sa propriété de Perdreauville et mère de notre ami Albéric Duhay, conseiller municipal de Bazainville. Le char funèbre disparaissait sous l'amoncellement de couronnes et de fleurs apportées de toutes parts. Au cimetière, notre collaborateur Léon Petit a prononcé quelques paroles émues.

Nous adressons à la famille si cruellement éprouvée, nos sincères condoléances.

4 juillet – Vol

Le samedi de la semaine dernière, à 10h. du matin, Mme Guillemard, débitante à Gambais, allait en compagnie de M. Ravenet chercher quelques objets dans la maison qu'elle possède dans les bois au hameau des Quatre Piliers et qui se trouve éloignée de toute habitation. Arrivés près de celle-ci, ils aperçurent un homme d'une vingtaine d'années, en sortir qui sautant vivement sur une bicyclette appartenant à Mme Guillemard tenta de s'enfuir. C'est alors que le vieillard n'hésita pas, s'interposant, il engagea une lutte avec l'inconnu. Bientôt les deux roulèrent à terre et malgré son grand âge M. Ravenet parvenait après des efforts inouïs à maintenir son adversaire. Mais le bandit dégageant de ses vêtements un long couteau*poignard menaça le courageux vieillard. C'est par ce moyen que le bandit parvint à se dégager et à s'enfuir, suivi d'un autre inconnu, dans la direction de Versailles.

Après avoir visité la maison on s'aperçut que de nombreux objets pouvant atteindre à peu près 200 francs avaient disparu. Ces individus ont dû y séjourner plusieurs jours, l'état de malpropreté de la maison le laisse supposer. On se souvient que ces lieux ont déjà été l'objet de commentaires assez détaillés car c'est tout près que se commit l'agression de Mme Granger par le bandit De Velle, condamné l'année dernière par la Cour d'assise de Versailles aux travaux forcés à perpétuité. C'est lui-même qui il y a deux ans commit le premier cambriolage dont cette maison fut l'objet.

11 juillet – Journée des troupes d'Afrique

La quête en faveur de l'armée d'Afrique et des troupes coloniales, a produit à Gambais la somme de 86 fr. 35. Remerciements aux charmantes quêteuses ainsi qu'aux généreux donateurs.

Le Maire : Vasseur

11 juillet – Nécrologie

Jeudi dernier, la population se pressait aux obsèques de M. Arthur Veillé, décédé à l'hôpital de Montargis, des suites d'une maladie contractée aux armées. Ses cendres furent ramenées à Gambais. Cette victime de la guerre était âgée de 44 ans. M. Arthur Veillé, cultivateur fort en vue et jouissant de l'estime de tous, habitait le hameau de Saint-Côme. Il était le fils du regretté conseiller municipal mort en 1906. Au cimetière, M. Leclerc, de Houdan, s'est exprimé comme suit :

Mesdames, Messieurs

C'est au nom de vos amis et en mon nom personnel que je m'exprime. Oh ! croyez bien, c'est un devoir douloureux et pénible pour moi, avant que cette tombe ne se ferme, d'apporter ici devant cette assistance recueillis, quelques paroles d'adieu à notre cher et regretté ami Arthur Veillé et tous soyez persuadés que nous conserverons toujours de lui le meilleur souvenir.

Oui celui qui nous quitte était bon et serviable, faisant abnégation de tout, par le courage et le dévouement et chacun le sait, il était digne de toutes les sympathies. Que son passé puisse ainsi servir d'exemple aux générations à venir !

A nous, vieux de l'arrière, il faut le courage et lutter avec persévérance ; car il nous reste également un devoir à remplir, celui de ne pas oublier que nous devons vivre pour conserver la mémoire de ceux qui ne reviendront plus. Puissent ces quelques paroles, Mme Veillé, adoucir votre douleur en la perte cruelle de votre cher mari que nous pleurons et regrettons tous car il était pour tous un bon et fidèle ami.

Cher ami, que cette terre où tu vas dormir du dernier sommeil te soit légère et repose en paix.

11 juillet – Ecole d'aviculture de Gambais

Les cours de l'école d'aviculture de Gambais ont pris fin le 28 juin dernier. A cette session, trois aveugles suivaient l'enseignement : MM. Deflandre, Goussé et Bégoïn, tous trois décorés de la médaille militaire et titulaires de la croix de guerre. Ils ont obtenu le diplôme. Nous adressons nos meilleures félicitations à ces trois victimes de la guerre. Mmes Goussé et Bégoïn, qui avec leurs maris prenaient part aux cours, ainsi que Melle Deflandre avec son père, sont sorties lauréates également. Nos félicitations.

11 juillet – Libéralités

Aux termes de son testament olographe, en date à Gambais du 20 septembre 1914, déposé en l'étude de Me Mahieu, notaire à Houdan, Mme Veuve Paquet, née Piedsocq, Florentine-Hermance, en son vivant demeurant à Gambais, décédée à Gambais, le 8 mars 1917, a notamment fait les dispositions dont la teneur littérale suit :

« Il sera donné au bureau de bienfaisance de Gambais, les prairies de Vitry, de la part de M. et Mme Paquet, ainsi que 600 francs pour que le revenu serve au goûter des enfants le jour de la distribution des prix ; je lègue à la commune pour l'entretien de ma tombe et celle de mes parents Piedsocq-Jolly, la somme de 1500 francs. »

11 juillet – L'orage

Mercredi dernier, vers quatre heures de l'après-midi, un orage épouvantable suivi d'une grêle terrible s'est abattu sur Gambais, ravageant les cultures et les potagers. Le centre du pays et principalement la ferme des Bois, la Guérinoterie, le Boulay et Perdreauville ont beaucoup souffert. Nombreux sont les dégâts aux immeubles et les vitres cassées considérables. La foudre est tombée sur l'établissement Levillain et sur une maison de la Grande Avenue. Des récoltes qui s'annonçaient abondantes sont en ces endroits entièrement perdues, les arbres fruitiers, par suite de ces dévastations, ne donneront cette année aucun résultat.

18 juillet – Catastrophe du 4 juillet

Les cultivateurs et sinistrés de l'orage suivi de grêle qui a dévasté les cultures le mercredi 4 juillet à Gambais, ont jeudi dernier porté le chiffre de leurs pertes à la mairie. Les dommages causés par cette terrible catastrophe s'élèveront à près de cent mille francs. A quand l'expertise ?

1^{er} août – Promotion

Nous apprenons avec une vive satisfaction que par décret en date du 1^{er} juillet, M. Pierre de Labriffe, fils du conseiller général habitant à Gambais, lieutenant au 7^e chasseur, vient d'être promu au grade de capitaine. Cet officier d'avenir est au front depuis le commencement des hostilités. Nos sincères félicitations.

22 août – Vol d'argent

Un jeune ouvrier de culture au service de M. Baud, cultivateur à Mocqsouris, s'est aperçu mercredi après le départ d'un de ses collègues, de la disparition de son porte-monnaie, contenant 5 francs 20. Le jeune voleur qui se nomme Albert Bréant, 16 ans et demi, a pris la fuite.

17 octobre – Nécrologie

Jeudi dernier un service funèbre célébré à la mémoire de Gaston Lalandre, réunissait à Gambais notre population. Longtemps on avait attendu des nouvelles de notre jeune concitoyen disparu ; mais il y a quelques jours, il en parvint une, trop officielles hélas ! Gaston Lalandre qui a trouvé une mort glorieuse, atteint non par les balles mais par les moyens si chers aux Allemands, que l'humanité et la civilisation réprouvent, était un de ces jeunes n'ayant jamais quitté le sol natal, cependant sortant de l'ordinaire. Il fut parmi les bons élèves de l'école communale où chaque année il remportait les succès de sa classe. Toujours studieux, il s'adonne au théâtre et sans négliger ses travaux agricoles. Pendant plusieurs années, sur la scène de notre Tabarin local, on le vit prendre sa place dans les diverses pièces du théâtre contemporain dont il fut un sérieux et fidèle interprète ; il joua le drame, la comédie, mais il excellait dans le vaudeville ou dans ses rôles de comique, lorsqu'il paraissait, soulevait l'hilarité générale et le fou rire lorsqu'il s'exprimait. Il aimait le théâtre dans toute sa vérité et sa conception.

Lors du salon de Houdan, il fut appelé à monter en scène dans une paysannerie de Pierre Lelong ; devant une salle comble, il recueillit tous les applaudissements. Une artiste fort en vue de la Maison de Molière se trouvant mêlée au public, le fit demander après la représentation et charmée, comme surprise du talent du jeune acteur qui, sans études spéciales, se présentait si bien, lui offrit de lui faire donner des leçons d'art théâtral, lesquelles devaient être suivies d'un engagement avantageux. Le même jour il reçut les félicitations de Jean Richepin. Gaston Lalandre devant peu de temps après partir au régiment réserva sa réponse. Cultivateur de profession, comme par atavisme, il retourna à la terre. Aux armées il se conduisit vaillamment ; il était décoré de la croix de guerre, à la suite d'une citation élogieuse que nous avons publiée en son temps. Blessé une première fois dès le début des hostilités, il fut évacué sur diverses ambulances du Midi ; sa convalescence venue il fit partie de ces phalanges artistiques organisées par les dames de la Croix-Rouge et sur toutes les scènes où il avait joué il remporta les succès les plus justifiés. Nos confrères de la presse méridionale en firent un grand éloge.

Pauvre Gaston Lalandre ! Lui qui égayait les soirées de Gambais, nous ne le reverrons plus. Quel trépas affreux mais quelle mort glorieuse ont couronné sa vie ! C'était un camarade éprouvé, un ami sincère, un travailleur de tous les instants. Ajoutons aussi un studieux et un artiste dans toute l'acception du mot. C'est aussi un grand cœur qui s'en va.

Nous présentons à Mme et M. Lalandre si cruellement éprouvés nos sincères condoléances.

24 octobre – Nécrologie

M. Vasseur, maire de Gambais, est décédé samedi dernier chez sa fille à Mondreville à l'âge de 83 ans. Les cendres de ce magistrat municipal ont été ramenées à Gambais ; les obsèques civiles auront lieu aujourd'hui mercredi à 3h. précises. On se réunira au domicile du défunt.

31 octobre – Nécrologie

Mercredi dernier à 3h. ont eu lieu les obsèques civiles de M. Eugène Vasseur, maire de Gambais, décédé dans sa 84^{ème} année après une existence bien remplie. Au conseil municipal où il siégea durant quarante-trois ans, deux fois il était le doyen et par l'âge et par les fonctions. M. Tirlet, adjoint, dirigea le service funèbre. La population entière se pressait aux funérailles du premier administrateur de la commune. On remarquait dans l'assistance le conseil municipal, les enfants des écoles et les personnalités les plus marquantes de l'arrondissement. Sur le drap mortuaire était déposées l'écharpe du défunt et les nombreuses couronnes et fleurs apportées de toutes parts. Les cordons du char funèbre étaient tenus par MM. Goust, député, Parceau, conseiller d'arrondissement, Masson et Duboc, conseillers municipaux. Au cimetière cinq discours ont été prononcés : par M. Duboc, délégué par ses collègues au nom de la commune et du conseil municipal, par notre collaborateur Léon Petit, au nom de la société républicaine des conférences populaires, par MM. Parceau, comme ami personnel ; Réant, maire de Houdan et conseiller d'arrondissement, délégué du Préfet et du Sous-Préfet. Puis dans une magnifique improvisation M. Goust a rappelé les vertus civiques et privées du vénérable magistrat municipal dont la république et la commune de Gambais sont aujourd'hui privées. Notre sympathique député a ému l'assistance jusqu'aux larmes.

31 octobre – Dinde disparue

Une couvée de 8 dindes, appartenant à M. Dubocq, cultivateur à Gambais, s'étant échappée de sa cour pénétra dans celle du voisin. Au retour des volailles, leur propriétaire a constaté qu'il n'en restait plus que 7.

12 décembre – Nomination d'officier de pompiers

Par décret en date du 4 novembre, M. Gaston Fleury, de Gambais, vient d'être nommé au grade de lieutenant de sapeur-pompier. Félicitations.

1918

2 janvier – Vol

R..., 17 ans, manœuvre à Besançon, a été surpris le matin du 23 juin au moment où il cambriolait le débit de Mme Guillemard au hameau des Quatre Piliers -débit déjà plusieurs fois cambriolé. De très mauvais renseignements sont donnés sur l'accusé qui obtient malgré cela l'indulgence du tribunal qui l'acquitte comme ayant agi sans discernement.

23 janvier – Cambriolée cinq fois

On se souvient de la tentative d'assassinat qui a eu pour théâtre il y a deux ans, le hameau des Quatre Piliers. L'assassin De Velle qui tira deux coups de revolver sur Mme Henri Granger et qui fut condamné pour ce forfait par les Assises de Seine-et-Oise aux travaux forcés à perpétuité. A nouveau, le même petit hameau vient d'être le théâtre d'un nouveau fait qui cette fois, s'est transformée en tragi-comédie.

L'auberge de Mme Guillemard qui eut les honneurs d'un cambriolage par De Velle eut pour la cinquième fois depuis 1914 la visite de malfaiteurs. Mardi 15, Mme Guillemard passant devant sa maison qu'elle n'habite plus depuis la guerre, eut la surprise de voir une femme dans la cour. Interrogée, celle-ci dit attendre un homme armé de deux revolvers et d'un poignard qui cambriolait la maison. Mme Guillemard donna l'alarme et bientôt, armés de fusils, les habitants du hameau arrivèrent et purent se rendre compte, après avoir fouillé la maison, que cette femme s'était jouée d'eux. Seule, elle avait effectué le cambriolage peu lucratif puisqu'elle arrivait cinquième. Conduite par la gendarmerie de Gambais, cette femme, Marie-Louise Robert, veuve Taracole, originaire de Tulle, fut mise en état d'arrestation.

30 janvier – Légion d'honneur

Dans la nouvelle promotion de la Légion d'honneur pour faits de guerre, on voit figurer le nom du colonel Largillière qui vient d'obtenir la cravate de commandeur. Cet officier supérieur, déjà trois fois blessé grièvement et dont les états de service sont des plus brillants, commande aujourd'hui la place de Belfort. Il est le fils de l'intendant général décédé il y a quelques années et frère de M. René Largillière, l'agriculteur de la Ferme de Bois.

17 avril – Nécrologie

Jeudi dernier a été célébré à Gambais au milieu d'une assistance considérable, un service funèbre à la mémoire de Fernand Champagne, soldat de la classe 1916, fils de M. et Mme Camille Champagne habitant Perdreaux, tombé glorieusement au champ d'honneur. Nous adressons à la famille de ce brave, si cruellement éprouvée depuis le début des hostilités, nos sincères condoléances.

1^{er} mai – Tenez bien vos livres

Procès-verbal a été dressé à Mme Vigneron, logeuse au hameau rue de Rivoli, pour mauvaise tenue de son registre d'hôtel.

14 mai – Victimes du cyclone du 4 juillet 1917

Les cultivateurs et autres sinistrés victimes de la dévastation du 4 juillet de l'année dernière, fléau dont nous avons fait mention à son temps, se sont réunis mardi dernier à la mairie de Gambais, dans le but d'étudier les dispositions à prendre pour remédier à la situation des gens éprouvés par les dégâts de l'eau et de la grêle qui ont ruiné la récolte de 1917. Il a été décidé qu'une délégation serait envoyée au Ministère de l'agriculture.

14 mai – Ivresse

Evariste Lagneau, 43 ans, ouvrier agricole chez M. Baud, cultivateur à Moc-Souris, qui avait bu plus que de raison et causait du scandale dans son village mardi dans la nuit, passa la nuit au violon municipal.

4 juin – Légion d'honneur

Dans les nouvelles promotions au grade de chevalier de la Légion d'honneur, on voit figurer le nom de M. de Sainte-Marie, capitaine au 9^e hussards, déjà, depuis un certain temps, décoré de la croix de guerre. Le nouveau légionnaire, sur la ligne de feu depuis le début des hostilités, est le gendre de M. le marquis de Labriffe, conseiller général du canton de Houdan. M. de Sainte-Marie est un des jeunes capitaines de son arme. Nous adressons à ce valeureux et distingué officier de cavalerie nos sincères et patriotiques félicitations. Le domaine de Neuville à Gambais possède de belles archives guerrières.

31 juillet – Hyménée

Bien que tardivement, nous apprenons que le 4 juin à Vannes, a été célébré le mariage de Melle Marie-Thérèse Marrier de Lagatinerie, fille du baron Marrier de Lagatinerie, ancien conseiller général du Morbihan, et de Mme née Garcia-Mancillat, avec M. Robert Franky-Farjon, Maréchal des logis au 8^e d'artillerie, fils de M. Franky-Farjon et de Mme née Roullier-Arnoult, de Gambais.

Etant donné les circonstances actuelles, le mariage a été célébré dans la plus stricte intimité et il n'a pas été envoyé de faire-part.

14 août – Vente de lait falsifié

Mme Vve Perrault est poursuivie pour avoir mis en vente du lait falsifié.

27 novembre – Nécrologie

M. Gaston Héron, instituteur à Mondreville, est mort le 19 de ce mois. Ses cendres ont été ramenées à Gambais où dimanche dernier ont eu lieu au milieu d'une assistance considérable les obsèques civiles de ce dévoué républicain, membre de l'enseignement.

Le défunt était le gendre de M. Vasseur, maire, décédé il y a un an et le frère du lieutenant Héron, titulaire de plusieurs citations fort élogieuses.

1919

19 février – Le feu

A 3h. du matin, mercredi, un bruit insolite éveillait M. Lecoq, cantonnier à Perdreauville, en même temps une lueur très vive embrasait le ciel : le feu venait de se déclarer dans les remises du cantonnier, l'éclatement des tuiles l'avait éveillé. Aidé de ses voisins, M. Lecoq parvint à éteindre l'incendie qui a détruit seulement 25 fagots et un lapin. Les dégâts à la charpente sont estimés à 300 francs, une assurance les garantit.

5 mars – Qui a commis ce vol ?

Le 12 février, un détachement du 210^e Régiment d'artillerie de campagne arrivait à Gambais ; une fraction des troupes fut envoyée au hameau du Boulay pour y cantonner. La propriété connue sous le nom de la Fromagère étant inhabitée, un serrurier fut requis pour faire sauter la chaîne maintenant la grille fermée et les locaux furent occupés par les hommes et par les chevaux. Le 26 février, le locataire de cette maison, M. Charpentier, vient pour en déménager le mobilier. Trois oreillers, deux couvertures de laine blanche, un couvre-pied américain à enveloppe de soie jaune, une paire de draps, des litres de pétrole, trente romans, tout un lot d'outillage amateur, des couteaux de table, des cuillers et des fourchettes avaient disparu. La plupart des soldats ayant cantonné là ont été démobilisés. Sont-ils les auteurs de ce vol ? Une toile de tente placée devant la fenêtre du salon indique qu'ils ont logé dans cette pièce où la literie était entassée ; mais d'autre part, le garde-champêtre, le maréchal-ferrant qui l'accompagnait, ont précisé que lorsqu'ils s'étaient rendus à la Fromagère pour ouvrir les portes, ils avaient remarqué qu'un volet était enlevé et une vitre brisée.

12 mars – Théâtre

Après plusieurs années de sommeil, la salle Tabarin va rouvrir ses portes. Dimanche prochain à 15h., dans la salle des fêtes de cet établissement, grande matinée théâtrale où il sera interprété : *Le grand-père*, drame en un acte de G. Petit, et *Asile de nuit*, comédie en un acte de Max Maurey. Intermède. Le piano sera tenu par Mme Franky-Farjon. Nous souhaitons un bon succès aux organisateurs et aux artistes qui prêteront leur concours.

19 mars – La maison... fermée

Lorsqu'il quitta Gambais pour Melun, M. Tric, propriétaire, mit sa maison à louer ; elle fut bientôt occupée puis achetée. Mais elle devint pour les habitants une maison mystérieuse, le nouveau propriétaire vivant toutes fenêtres closes et toutes portes cadenassées. Et voilà qu'à la mairie des demandes se succèdent : trois femmes qui auraient habité la maison mystérieuse sont réclamées par leur famille. Une enquête tente de percer le mystère.

2 avril – Au Tabarin

Dimanche dernier le Tabarin a repris des matinées théâtrales ; les soirées ne tarderont pas à venir. Un groupe de jeunes gens désireux de continuer l'œuvre créée il y a quelques années par MM. Beaugiron et Largillier, avait formé le projet de distraire la population au moyen de spectacles variés ; cette jeunesse nouvelle a parfaitement réussi. Bien avant l'heure, la salle était envahie.

Tout s'abord que grâces soient rendues à Mme Quignon, l'aimable directrice, d'avoir bien voulu prêter sa belle salle où il s'est rendu un public choisi, et à M. Largillier, fort compétent en matière de théâtre ayant en plusieurs répétitions guidé les nouveaux artistes, d'avoir aussi su régler une mise en scène impeccable. Les jeunes gens qui se présentaient pour la première fois avaient eu l'heureuse idée d'appeler à leur aide Melle X., gracieuse personne, dont aujourd'hui nous devons taire le nom et M. Guérin, qui firent autrefois les délices de la scène du Tabarin.

Deux pièces ont été jouées. *Le grand-père*, drame en un acte de G. Petit, interprété avec goût par Melle X., MM Schmitt, Lavenant et Vallet. L'autre, *Asile de nuit*, comédie en un acte de Max Maurey, par MM. Emmanuel Poinot, Guérin et Marcel Bourguine. Tous les acteurs étaient à hauteur de leur rôle et chacun a reçu les applaudissements justifiés ; ce succès est de bon augure.

Quelle joie quand on vit apparaître Maurice Carroué, ce glorieux blessé, ce comique désopilant, qui dans son répertoire varié a soulevé le fou rire de l'assistance ! Pendant les intermèdes, MM. Guérin, Raoul David et Marniot, sans leurs chansons, récits patriotiques et autres, ont obtenu une bonne part du succès. Une quête a été faite au profit des œuvres départementales de guerre.

La tâche difficile et ingrate d'accompagnateur avait été acceptée par Mme Franky-Farjon, qui toujours prodigue son talent de véritable musicienne dans toutes les œuvres patriotiques et humanitaires ; elle a droit à la reconnaissance de tous.

Somme toute, cette fête artistique qui a confiné à la bienfaisance, sachant attirer au Tabarin local un nombreux public, avait aussi son côté patriotique dont il faut féliciter organisateurs et artistes ainsi que l'aimable propriétaire de la salle et particulièrement celles et ceux qui ont eu l'initiative de cette belle réunion familiale. Encore une fois, c'est un brillant succès.

23 avril- Au Tabarin

Dimanche dernier, grande effervescence à Gambais. Le Tabarin était en liesse. A la population, il offrait une matinée et une soirée théâtrale, toutes deux suivies d'un concert fort bien composé. Pour rendre attrayante ces réunions, il faut compter sur le goût artistique et la sagacité de M. Largillier, le sentiment musical de Mme Franky-Farjon, l'obligeance éprouvée de Mme Quignon ; donc dimanche dernier, la salle du Tabarin gambaisien était devenu le jour et le soir trop petite pour contenir l'assistance composée de gens du pays et des communes environnantes. Deux succès en jour, succès vraiment justifiés.

Dans *Rosalie*, comédie en un acte de Max Maurey, pièce préludant, deux gracieuses et gentilles jeunes filles font leurs débuts, Melles Hélène Champagne et Hélène Guichard ; leur jeu comme leur diction sont bons et leur tenue en scène ne laisse rien à désirer. M. Vallet, dont la toilette était impeccable, a fort bien tenu son rôle.

La visite, comédie en un acte de Daniel Riche, spirituelle surprise du divorce où M. Maurice Carroué fait sa rentrée au théâtre, est bien menée par l'aimable et hilarant artiste, donnant la réplique à M. Emmanuel Poinot, l'un des organisateurs du nouveau groupe, ainsi qu'à Melle Yvonne, pour qui aujourd'hui le théâtre n'est plus qu'un jeu.

Monsieur l'adjoint, autre surprise du divorce, pièce en un acte et à succès surtout, de Paul Gavault. Dans son rôle d'officier d'état civil M. Maurice Carroué est abracadabrant avec Melle Yvonne et M. Guérin, les trois bons interprètes enlèvent cette comédie, soulevant le fou rire de l'assistance auquel se mêlent des bravos enthousiastes. Deux hommes pour la circonstance avaient revêtu le costume féminin, MM. René David et Marcel Bourguine ; on les eût cru habillés par un professionnel de la couture, tant leur accoutrement était bien compris. Le rôle de secrétaire de mairie était tenu par M. Robert Lavenant, celui de M. Pinguet par M. Vallet, qui aussi ont reçu des applaudissements justifiés.

Dans la matinée comme pendant la soirée, la partie concert a eu son plein succès ; il faut rendre justice aux organisateurs qui avaient conçu un programme attrayant.

Un rôle bien difficile et bien ingrat est celui de contrôleur. M. Boisseau s'en acquitte dans la perfection et sait surtout satisfaire chacun par sa parfaite urbanité.

Encore un succès pour Tabarin. Espérons que bien d'autres viendront s'ajouter aux précédents.

7 mai – Nécrologie

Dimanche dernier, au milieu d'une grande assistance de la population, ont eu lieu à Gambais les obsèques de M. Alphonse Ridréau, combattant et médaillé de 1870, vétéran de la section de Houdan.

Au cimetière, M. Gautier, membre du conseil d'administration de cette section a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une tristesse hélas trop souvent renouvelée que nous nous retrouvons pour conduire à sa dernière demeure un de nos vieux camarades, le Vétéran Alphonse Ridréau subitement enlevé à sa famille, à laquelle nous exprimons ici tous nos sentiments émus. Cette tristesse que nous éprouvons est néanmoins fortifiantes car nous savons que tous les hommes de devoir se retrouveront là-haut où règne souverainement cette justice immanente qui se manifeste ici-bas peut-être plus souvent qu'on ne le pense.

Nous en avons la preuve dans les grands événements qui se passent sous nos yeux, dans la chute de ce colosse impur que fut l'empire allemand ; la France pour laquelle ont combattu nos Vétérans en sortira aussi grande et aussi forte qu'elle le fut aux plus grands jours de son histoire. Tu fus assez heureux, Camarade, pour voir ce splendide renouveau qui nous a donné à tous une joie aussi profonde que réservée. Au nom des Vétérans des armées de terre et de mer je salue ta dépouille mortelle et je te dis adieu et au revoir.

Nous adressons à Mme Ridreau ainsi qu'à cette famille si cruellement éprouvée nos sincères félicitations.

4 juin – Au Tabarin

La saison théâtrale va prendre fin. Pour les dernières matinées et soirée, les artistes amateurs consciencieux nous ont donné trois pièces spirituelles qui ont su amener un public nombreux au tabarin local et dimanche dernier les spectateurs n'ont pas ménagé les applaudissements à celles et à ceux qui leur faisaient passer des moments d'agrément, mais trop courts.

Son jour de sortie, de Noé Girbault a obtenu le succès le plus justifié. Seul M. Guérin, créateur du rôle de Baluchon, reparait dans ce vaudeville et comme toujours a su se faire apprécier ; le rôle de Mme Baluchon tenu par Mlle Hélène Champagne, interprétation ardue et difficile, a été menée avec grâce et non sans un certain talent par la jeune artiste. M. Schmitt dans Manouillard a fait voir à la salle que valait un amoureux manqué, M. Lavenant, dans Thomas, le valet de chambre se parant des plumes du paon, mais négligeant d'enlever du veston de son maître la carte compromettante, s'est montré le larbin réussi et libidineux. Et M. Bourguin représentant Léa de Saint-Amour, pour la circonstance revêtit le costume féminin. Quelle mère eût consenti à ce que sa fille montât en scène pour y tenir le langage du Breda Street avec lequel il s'est exprimé et osant avouer qu'elle exerce la profession d'horizontale ? M. Bourguin, peu rompu au parisianisme des Folies Bergère, s'en est fort bien tiré.

La pièce de notre concitoyen Noé Girbault qui pendant les hostilités a souvent été jouée dans les ambulances, a retrouvé chez nous son succès d'antan.

La peur, l'œuvre de M. Félix Duquesnel a trouvé de bons interprètes en Mme Yvonne et Mlle Guichard, M. Emmanuel Poinot tient fort bien l'auditoire en haleine, autant par sa diction que par l'élégance de sa tenue ; M. Fleury, dans le rôle de Baligand s'est montré un récitant accompli pour la première fois qu'il monte en scène et donne beaucoup à espérer.

La meilleure et dernière pièce était le *Coup de minuit* de Hugues Delorme ; cette bouffonnerie où l'amour tient aussi sa large place, a pour principal interprète M. Maurice Carroué dans le rôle de Lamourette. Avec grâce et pénétration, Mme Yvonne et Mlle Hélène Guichard, la première comme maîtresse de maison, l'autre comme soubrette, lui donnent la réplique et M. Vallet qui tient admirablement la scène se montre un acteur accompli.

En somme belle matinée et soirée, comme répétition, dirigées par M. Largillier. Acteurs des deux sexes, anciens et nouveaux sont pénétrés du sentiment artistique. On doit les féliciter du zèle qu'ils déploient pour être agréables à une population à laquelle ils rendent le service de faire apprécier dans le monde agricole le théâtre et les arts.

2 juillet – Hyménée

On annonce le prochain mariage de M. Maurice Carroué, décoré de la croix de guerre, l'aimable, sympathique et hilarant artiste de nos matinées et soirées lyriques à Gambais, fils du négociant bien connu dans la région, avec Mlle Marcelle Dupain.

Nos meilleurs vœux de bonheurs aux futurs époux.

12 juillet – M. Lebureau fait des économies

M. Lebureau, militaire, vient de faire une tentative ; il veut faire des économies sans doute pour compenser le gaspillage éhonté auquel on se livre de tous côtés. Le 8 juin, un avion du parc de Saint Cyr atterrissait au Boulay, dans le champ de pommes de terre de Mme Benoist ; deux jours plus tard, une équipe venait procéder au démontage. Le camion automobile dut traverser les champs à plusieurs reprises, l'avion étant à 400 m. de la route. Luzerne, blé, avoine, betteraves furent saccagés. Un expert fut chargé, par les cultivateurs lésés, d'évaluer les dégâts et ceux-ci, loin de tirer parti de la situation réclamèrent 69 francs 50. M. Lebureau de Saint Cyr trouve ce prix trop élevé. Les cultivateurs sont décidés à maintenir leur réclamation.

13 août – Violent incendie à Gambais

Un très violent incendie s'est déclaré avant-hier lundi, vers 4h. de l'après-midi, à la ferme de M. Raoul Dolbert, agriculteur à Perdreaucourt. Une machine à battre avait été mise en marche à proximité des hangars contenant des récoltes. Une flammèche de la machine a-t-elle déterminé l'incendie immédiatement ou le feu couvait-il sous une gerbe ? Les deux versions ont été données de l'accident. En dépit de l'arrivée des pompiers de Gambais, de Bourdonné, des communes voisines, le fléau ne put être circonscrit en raison du manque d'eau, les hangars, les bâtiments ont été détruits.

D'autre part, quatre personnes ont été blessées au cours de l'incendie, dont deux très grièvement. Louis Ravallec, 24 ans, blessé aux deux bras, aux reins, sur le dos, à la poitrine et à la jambe gauche et Félix Le Rétil, 40 ans, brûlé au dos et à la main gauche. L'état du premier de ces deux ouvriers agricoles est particulièrement grave, ils sont en traitement à l'hôpital de Houdan ? deux autres ouvriers ont été blessés légèrement, après pansement à l'hôpital, ils ont pu regagner Gambais.

Tout le bétail de la ferme a été sauvé, mais 44 sacs de blé ont été détruits, le propriétaire préférant les voir brûler que de risquer à nouveau l'existence des sauveteurs. Mardi matin, les bâtiments brûlaient encore. Les Dégâts dépassent 100000 francs.

20 août – L'incendie de Gambais

L'incendie que nous avons signalé dans notre dernier numéro n'a pu être maîtrisé que le mardi au cours de l'après-midi. Le sinistre a anéanti 250 quintaux de blé, 2 de seigle, 500 balles de paille de 50kg., 2000 bottes de paille de blé de 5 kg., 37000 kg. De fourrage, 200 bottes de paille d'avoine, 600 bottes de paille de seigle, 2 fourragères, 2 tombereaux, diverses machines agricoles, 50 kg. De ficelle de lieuse. Un hangar et un bâtiment de la ferme Dolbert ont en outre été détruits.

27 août – Acte de dévouement

Nous avons dans nos derniers numéros, relaté le terrible incendie qui a dévasté l'importante ferme de M. Raoul Dolbert, les accidents de personnes, les destructions des immeubles et les pertes qu'a subies l'honorable agriculteur ; mais ce qui ne doit pas passer sous silence, c'est la conduite de M. Le Poullen, Jean-Louis, âgé de 44 ans, ouvrier agricole, père de 8 enfants et habitant Perdreauville, à proximité des lieux du sinistre. Présent au moment où le feu sévissait en plein, il n'a pas hésité à se jeter dans la fournaise pour y retirer son camarade Louis Ravalec que les flammes avaient déjà envahi, préservant ce dernier d'une mort certaine, quoique cruellement brûlé et aujourd'hui en traitement à l'hôpital de Houdan. Le Poullen, ce courageux sauveteur, a été aussi grièvement brûlé aux deux bras. Nous nous plaisons à croire que cet émouvant sauvetage qui honore notre concitoyen sera connu et approuvé en haut lieu et qu'aussi la haute signature confirmera la véracité de ce que nous publions aujourd'hui. En attendant, nos félicitations à M. Le Poullen.

3 septembre – En famille

Pour trois oignons, une discussion surgit à Gambais, entre frère et sœur. La sœur frappe le frère qui reçut en outre des coups de balai de sa nièce.

19 septembre – Courage et dévouement

Nous avons en son temps relaté la belle conduite qu'a tenu notre concitoyen Le Poullen lors de l'incendie qui ravagea la ferme de M. Dolbert à Perdreauville. Ce courageux sauveteur, humble ouvrier agricole, vient de recevoir de M. Tirlet, adjoint, faisant fonction de maire, un certificat fort élogieux et nous nous plaisons à espérer que cette pièce authentique ne tardera pas à être mise sous les yeux des pouvoirs compétents.

19 septembre – Noces d'or

Entourés de leurs enfants, des membres de leur famille et d'un grand nombre d'amis venus de toutes parts, Mme et M. Boyer, ont célébré jeudi dernier 4 septembre le 50^{ème} anniversaire de leur mariage. Après la cérémonie religieuse, ils ont reçu à leur domicile vraiment fleuri, les félicitations et vœux que chacun venait leur apporter. A cette occasion, nous adressons aussi nos meilleurs souhaits à la dévouée présidente de la commission locale des Pupilles de la nation à Gambais, ainsi qu'au grand horticulteur, son mari.

1^{er} octobre – Le dimanche des PTT

Bureau de Gambais : la distribution des lettres et journaux arrivant au courrier du matin sera assurée par le garde-champêtre.

8 octobre – Une charrue volée

Le labour de son champs terminé, M. Marcel Gérèse, cultivateur à Saint Côme, laissa sur place sa charrue. Le jour suivant, non seulement l'instrument avait disparu, mais encore le palonnier et les traits. La charrue dont le versoir est usé est marquée intérieurement : Fez, à Serville.

29 octobre – Entre voisins

M. M et Melle D., dont les champs sont mitoyens, se détestent cordialement. Mercredi matin, comme la discussion qu'ils eurent avait pris soudain plus d'acuité, Melle D. fort en colère, voulut passer sa fourche à travers le ventre de M. M. Celui-ci goûtant fort peu ce genre de sport se défendit ; il parvint à désarmer sa coléreuse voisine qui le mordit et le griffa. Et suivant la formule, la gendarmerie enquête.

5 novembre – Théâtre

Le Tabarin de Gambais entre dans sa neuvième année et a fait dimanche dernier sa réouverture pour la saison 1919-1920. Elle a été fort bien accueillie par notre population et celle des environs ; la salle de Mme Quignon était comble. Quelle belle soirée nous devons à M. Largillier ainsi qu'aux organisateurs, artistes et interprètes en tous genres. Trois pièces ont été représentées.

Le jour de gloire est arrivé de Maurice de Marsan, joué par Mme Yvonne, Melle Champagne, MM. Guérin, Vallet et Schmitt. La scène est admirablement tenue. Mme Yvonne est une bonne bourgeoise retirée dans les environs de Paris, Melle Champagne, gracieusement vend *L'Officiel* et la décoration authentique, cela se faisait à une certaine époque de la fin du siècle dernier, M. Guérin, l'ex-pédicure se voit porté au pinacle de l'honneur, et démontre combien l'écarlate peut faire varier les idées ; dans le rôle de Gaston, ce farceur de neveu, M. Schmitt nous définit la valeur comme la validité du pavage en bois et M. Vallet, toujours plein de verve et d'entrain est parfaitement réussi.

Ménage renversé de notre ami Charles Dunord, pièce en un acte pleine d'humour où cependant nous n'abondons pas dans le sens de l'auteur combattant le féminisme. Elle est fort bien menée par Mme Yvonne et M. Guérin.

Le soleil de Maurice Desvallières et Lucien Gleize ; là où l'amour, la philosophie ont leur libre cours, il fallait trois dames ; on n'en trouva qu'une en Melle Hélène Champagne qui, avec un naturel parfait a rempli le rôle de Mme Aurélie Pescheux. MM. Bourguine et David avaient revêtu le costume féminin, le premier pour représenter Mme Mazamet, l'autre Emilie. M Guérin qui excelle dans tous les rôles a mené César Mazamet dans la perfection. On a trouvé un comique hors de pair avec Maurice Carroué dans Toto Mazamet. Le rôle assez déluré de Marcel Mazamet avait été confié à M. Vallet qui s'en est fort bien tiré. M. Fleury dans de Lanseval se présente avec son élégance coutumière qui est fort appréciée.

En un mot, cette pièce d'un esprit saillant a été fort bien interprétée par tous et comme les deux précédentes a recueilli les plus sincères bravos.

Les intermèdes ont été chantés et récités par MM. Guérin et Carroué d'une façon hilarante ou pathétique. Nos meilleures félicitations aux artistes.

En un mot, belle soirée où le patriotisme n'a pas été oublié car une quête a été faite pour l'érection d'un monument à la mémoire des morts pour la Patrie ; cette quête a rapporté 75 francs 40.

Bel exemple à suivre.

3 décembre – Elections municipales

Inscrits : 298 ; votants : 236.

MM. le marquis de Labriffe, 152 ; Robert Armand, 151 ; Olivier Jules, 141, Fleury Gaston, 139 ; Masson Emile, 122 ; Dubocq, 121 ; Andrieu Narcisse, 119 ; 5 ballotages.

10 décembre – Les petits pavés

Melle Cassaguet qui entrait à son domicile à Gambais, trouva dans sa cour des bambins affairés : ils cassaient ses carreaux avec des pierres. La bande s'égailla, mais les vitres sont en morceaux.

31 décembre – Elections

M. Auchet Georges, maire ; Andrieu Narcisse, adjoint.

Novembre 2017

Sylvie Gérault-Le Rouzic

zylvy@free.fr